

# Don en Confiance

VOTRE DON,  
NOTRE ENGAGEMENT



RAPPORT ANNUEL 2025

Ce rapport concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025

# Don en Confiance

VOTRE DON,  
NOTRE ENGAGEMENT

## SOMMAIRE

<b>COMPRENDRE DON EN CONFIANCE</b>	<b>4</b>
Notre mission au service de la générosité	6
Les chiffres clés de l'année 2025	7
Notre démarche	8
<b>REGARDS CROISÉS SUR L'ANNÉE</b>	<b>10</b>
Le rapport moral du président	10
Édito de la directrice générale	12
<b>AGIR EN 2025 : FAITS MARQUANTS</b>	<b>14</b>
<b>STRUCTURER UNE DÉONTOLOGIE EXIGEANTE POUR LES DONATEURS</b>	<b>16</b>
Une déontologie au service de la confiance	18
Les évolutions du référentiel	19
Une déontologie ancrée dans l'écosystème de la générosité	21
<b>CONTRÔLER, ACCOMPAGNER, FAIRE PROGRESSER</b>	<b>24</b>
Les 98 organisations Don en Confiance	26
Comment s'articule l'activité de Don en Confiance ?	28
Ce que révèle le rapport de la commission d'agrément -CAD	30
L'activité de contrôle en 2025 : regard des animateurs contrôle	32
L'impact de Don en Confiance	34
L'impact de la reconnaissance Don en Confiance pour les parties prenantes	37
Ils en parlent mieux que nous	38
Les organisations par date d'entrée	40
<b>RENDRE LA CONFIANCE PLUS VISIBLE ET LISIBLE</b>	<b>42</b>
Une identité de marque renouvelée	44
Des outils au service de nos publics	44
Une visibilité renforcée auprès du grand public	45
Des réseaux sociaux en croissance continue	46
Des bénévoles ambassadeurs pour porter notre message	47
Des événements pour contribuer aux débats du secteur associatif	48
Un écho médiatique renforcé par des prises de parole stratégiques	50
Le baromètre de la confiance 2025	52
<b>ANIMER UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE AU SERVICE DE LA CONFIANCE</b>	<b>54</b>
L'engagement bénévole au cœur du modèle	56
Structurer et développer le parcours bénévole	57
Un grand merci à tous nos bénévoles !	58
Anticiper les évolutions, renforcer les compétences	62
<b>PILOTER EN TRANSPARENCE</b>	<b>64</b>
À propos de la gouvernance de Don en Confiance	66
Modèle socio-économique et synthèse des comptes 2025	70
Nos ressources	72
Les résultats financiers 2025	74



# **Comprendre Don en Confiance**



# Notre mission au service de la générosité

Don en Confiance renforce la confiance des donateurs et accompagne les organisations d'intérêt général vers davantage de transparence et de progrès continu, depuis sa création en 1989.

Notre démarche de confiance, fondée sur un référentiel déontologique exigeant, repose sur un contrôle indépendant et un accompagnement régulier assurés par des bénévoles experts. Elle assure aux donateurs que les organisations Don en Confiance respectent des principes éthiques solides.

## NOS 5 PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES :

LE RESPECT DU DONATEUR

LA TRANSPARENCE

LA PROBITÉ ET LE DÉSINTÉRESSEMENT

LA RECHERCHE D'EFFICACITÉ

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE, ET L'ÉTHIQUE



# Les chiffres clés de l'année 2025

## DON EN CONFIANCE EN CHIFFRES

Association loi 1901 créée en **1989**



**98** Organisations reconnues



**7 ETP** présents fin 2025



**131** Bénévoles

## CE QUE REPRÉSENTENT LES ORGANISATIONS RECONNUES



Plus d'un **1,8** milliard € de générosité



**400 000** bénévoles réguliers et occasionnels



**6,2** milliards € de budget



**1 500** entités juridiques



**50 000** salariés à temps plein

## Notre démarche

Notre démarche est fondée sur la déontologie, le contrôle, la reconnaissance et l'accompagnement.

### DÉONTOLOGIE



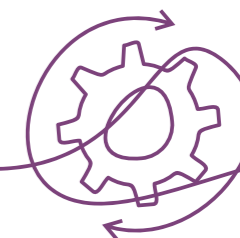
### CONTRÔLE



### RECONNAISSANCE



### ACCOMPAGNEMENT



# Le rapport moral du président

Patrick Jozon, président de Don en Confiance



L'ANNÉE 2025 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DU PLAN STRATÉGIQUE « ANCRAGE ET PERSPECTIVES », AVEC UNE AMBITION AFFIRMÉE : RENFORCER LA LISIBILITÉ, L'UTILITÉ ET L'IMPACT DE DON EN CONFIANCE AU SERVICE DE LA GÉNÉROSITÉ.

## PLUSIEURS ÉVOLUTIONS MAJEURES ONT STRUCTURÉ CETTE ANNÉE.

Nous avons tout d'abord engagé une transformation importante de notre identité de marque, avec l'introduction d'un nouveau logo repère et l'adoption d'une nouvelle sémantique. Cette évolution vise à rendre notre rôle plus lisible pour le grand public et à affirmer plus clairement notre positionnement de tiers indépendant. Elle s'est accompagnée de prises de parole renforcées, notamment à travers des campagnes sur les réseaux sociaux et un dispositif d'affichage dans le métro parisien et sur les abribus, afin d'ancrer ce repère dans l'espace public.

Parallèlement, nous avons poursuivi l'évolution de notre référentiel déontologique avec l'intégration d'un

cinquième principe sur l'éthique et la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Cette avancée traduit l'évolution des attentes des donateurs et des citoyens, et s'est concrétisée par la publication d'un guide RSE destiné à accompagner les organisations dans la mise en œuvre de ces exigences.

L'année a également été marquée par un renforcement de notre accompagnement auprès des organisations reconnues Don en Confiance, notamment à travers la publication d'un guide dédié à la maîtrise de la gestion financière. Cette dynamique illustre notre volonté d'articuler exigence et progression, dans une logique d'amélioration continue.

Dans le même temps, l'activité de contrôle et d'agrément s'est poursuivie avec le même niveau d'attente et de rigueur, avec 30 renouvellements d'agrément.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des équipes salariées dont l'engagement constant permet de faire vivre ce modèle exigeant.

## UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'ÉVALUATION DE NOTRE IMPACT.

L'année 2025 a également constitué une étape importante avec la réalisation de notre première évaluation d'impact. Conduite auprès des organisations reconnues et des bénévoles, cette étude permet d'analyser les effets de notre action sur les pratiques des organisations, sur la confiance des donateurs et sur l'écosystème de la générosité dans son ensemble.

Les enseignements sont clairs. Le modèle historique porté par Don en Confiance demeure pleinement pertinent dans un contexte où la confiance dans les institutions et dans les organisations reste fragile. Les principes de transparence, de rigueur et de contrôle indépendant répondent directement aux attentes des parties prenantes (organisations, écosystème, bénévoles, donateurs).

Le dispositif de contrôle et d'agrément est considéré comme solide et légitime par les organisations. Le référentiel déontologique constitue un cadre structurant reconnu dans le secteur.

L'évaluation met également en évidence des effets tangibles sur les pratiques des organisations. Ces transformations sont largement perçues comme durables, puisque 90 % des organisations estiment que les améliorations en matière de gouvernance et de gestion sont maintenues dans le temps.

L'impact sur la confiance des donateurs est réel. La reconnaissance Don en Confiance agit comme un levier de crédibilisation, même si son effet direct sur la collecte reste plus difficile à mesurer.

Enfin, l'étude souligne que la valorisation de la déontologie et de l'éthique dans

l'écosystème constitue un potentiel encore partiellement exploité pour Don en Confiance

## DES RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER NOTRE ACTION.

L'évaluation d'impact formule plusieurs orientations pour les années à venir. Elle invite à poursuivre l'harmonisation des pratiques de contrôle et d'accompagnement afin de renforcer encore la qualité et la lisibilité du dispositif.

Elle souligne également l'importance de renforcer la cohésion entre bénévoles et équipes salariées, condition essentielle de l'efficacité de notre modèle. Le développement d'espaces d'échange et de travail commun doit permettre d'améliorer la coordination et la circulation de l'information.

Enfin, l'étude met en lumière l'enjeu de renforcer la notoriété de Don en Confiance, en s'appuyant davantage sur les organisations reconnues. Véritables ambassadrices de notre identité et de nos exigences, elles constituent des relais clés pour valoriser notre action et en amplifier l'impact auprès de leurs publics.

Ces recommandations constituent des repères précieux et nous permettront d'orienter la réflexion à venir sur l'évolution de notre plan stratégique. Je remercie l'ensemble des organisations et des bénévoles qui ont répondu au questionnaire et qui nous ont permis d'établir ce diagnostic et ces recommandations.

Plus que jamais, Don en Confiance poursuit son rôle de repère au service d'une générosité exigeante, fondée sur la transparence, la responsabilité et la confiance partagée.

**Patrick Jozon**

Président de Don en Confiance

# Édito de la directrice générale

Rachel Guez, directrice générale de Don en Confiance



## L'ANNÉE 2025 MARQUE UNE ÉTAPE DE STRUCTURATION POUR DON EN CONFIANCE.

Après une phase d'impulsion engagée en 2024, nous avons, cette année, consolidé nos fondamentaux tout en faisant évoluer en profondeur nos modes d'action. L'enjeu n'était pas d'en faire plus, mais de **faire mieux : clarifier, simplifier, rendre plus lisible et plus efficace.**

### CE TRAVAIL S'EST D'ABORD TRADUIT PAR UNE ÉVOLUTION DE NOTRE DÉONTOLOGIE.

L'intégration d'un principe dédié à l'éthique et à la responsabilité sociétale et environnementale vient répondre à une transformation profonde des attentes. Les organisations ne sont plus seulement attendues sur la bonne utilisation des fonds, mais sur **la cohérence globale de leurs pratiques.** Cette évolution renforce notre cadre sans en complexifier l'appropriation, avec une exigence constante : rester utile et applicable.

Dans le même esprit, nous avons engagé un chantier structurant d'harmonisation et de simplification de notre référentiel.

Trop souvent, la complexité nuit à l'efficacité. Clarifier, c'est permettre une meilleure appropriation par les organisations, une évaluation plus homogène, et in fine une exigence mieux comprise et mieux appliquée.

### 2025 A ÉGALEMENT ÉTÉ UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION DE NOTRE MANIÈRE D'ACCOMPAGNER.

Au-delà du contrôle, nous avons renforcé les outils mis à disposition des organisations et des bénévoles : guides, webinaires, travaux sur la maîtrise des risques, premiers développements d'une offre de formation structurée. L'objectif est clair : **passer d'un cadre prescriptif à un levier de progression.**

Cette évolution suppose un équilibre intelligent entre rigueur et compréhension des réalités de terrain. C'est dans cet équilibre que se joue la pertinence de notre action.

### PARALLÈLEMENT, NOUS AVONS TRAVAILLÉ À RENDRE NOTRE RÔLE PLUS VISIBLE ET PLUS COMPRÉHENSIBLE.

Nouvelle stratégie et identité de marque, refonte en cours de notre site : ces choix ne relèvent pas uniquement de la communication. Ils répondent à un enjeu de fond : permettre aux donateurs d'identifier simplement des repères fiables dans un environnement de plus en plus complexe.

Mais cette année aura surtout confirmé un point essentiel : **la qualité de notre action dépend directement de notre capacité à fonctionner collectivement.**

Le modèle de Don en Confiance repose sur une articulation singulière entre bénévoles experts et équipe salariée. En 2025, nous avons structuré davantage cette coopération, notamment en créant des espaces d'échange réguliers et en renforçant les outils de partage d'information.

Ce travail n'est pas accessoire. Il conditionne la cohérence de nos pratiques, la qualité du contrôle et la pertinence de l'accompagnement.

Enfin, l'année 2025 a permis de poser des bases solides pour la suite.

La première évaluation d'impact conduite cette année apporte un éclairage utile sur les effets de notre action et sur les axes de progrès à poursuivre. Elle confirme la solidité de notre modèle, tout en nous engageant à aller plus loin dans son appropriation, sa lisibilité et son déploiement.

Les priorités sont désormais claires : renforcer l'homogénéité de nos pratiques, développer

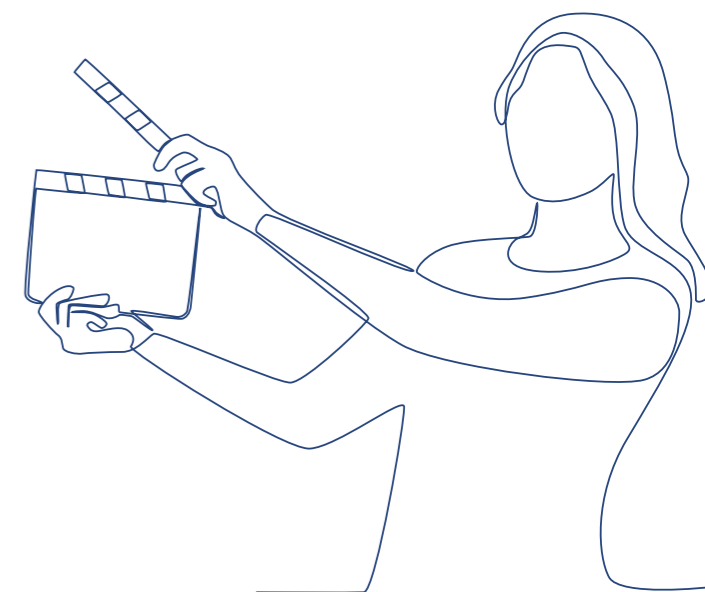
encore l'accompagnement, et mieux faire comprendre ce que nous faisons – et pourquoi cela compte.

**C'est à ces conditions que nous continuerons à être un acteur utile pour les organisations, lisible pour les donateurs, et exigeant pour l'ensemble des équipes, bénévoles et salariés.**

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des équipes salariées, des organisations reconnues et de nos partenaires pour leur engagement constant.

Ce que nous construisons est exigeant. Mais c'est précisément cette exigence qui fait la valeur de notre action.

**Rachel Guez,**  
Directrice générale de Don en Confiance



# Agir en 2025 : faits marquants

## JANVIER

**07/01** : Lancement des Teams Vie Associative (TVA), un nouveau rendez-vous mensuel d'échanges et d'information réunissant les bénévoles et salariés de Don en Confiance.

**21/01** : Célébration des 15 ans d'Associathèque, plateforme du Crédit Coopératif, dont Don en Confiance est partenaire actif.

**27/01** : Assemblée générale de l'École de la générosité : élection de Rachel Guez aux fonctions de trésorière et secrétaire.

**30/01** : Lancement de l'Accélérateur OBNL du Pacte Mondial de l'ONU – Réseau France, programme d'accompagnement des organisations à but non lucratif pour intégrer les principes de responsabilité sociétale.

## FÉVRIER

Audition de Rachel Guez et Jean-Louis Gaugiran dans le cadre de la mission IGF/IGESR sur les dépenses publiques en faveur des associations.

## MARS

**24/03** : Arrivée de Charlotte Cadart, cheffe de projet

**25/03** : Formation évaluation des actions par F3E.

Entendue par le Ministère de la Justice et de la Sécurité des Pays-Bas, Rachel Guez a présenté les pratiques françaises de régulation et de contrôle du secteur associatif, dans le cadre de leurs travaux sur les liens entre vie associative, financements et protection des principes démocratiques.

## AVRIL

### LANCEMENT DU PROJET NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE :

**Démarche d'écoute des parties prenantes** : réalisation de sondages auprès des bénévoles, des organisations reconnues et du grand public, incluant une enquête terrain en face-à-face pour le grand public et les donateurs.

**Nouvelle identité de marque** : Adoption par le Conseil d'administration d'une nouvelle baseline et d'une identité graphique renouvelée.

## MAI

**Refonte du site web** : lancement du projet avec la Junior Entreprise de l'ISEP pour repenser l'architecture, les contenus et l'expérience utilisateur.

**Évolution sémantique** : adoption du terme « reconnaissance » en remplacement de « label » afin de clarifier le positionnement de Don en Confiance.

**09/05** : L'association Aide à l'Enfance Tibétaine se retire de la reconnaissance Don en Confiance, dans un contexte d'attrition des dons affectant son modèle de financement.

**08/05** : Charity Monitoring Worldwide (CMW) : participation de Rachel Guez et Anne-Lise Dudragne à l'Annual General Conference à Stockholm, organisée par Svensk Insamlingskontroll, l'équivalent suédois de Don en Confiance.

**09/05** : Charity Monitoring Worldwide (CMW) : élection de Rachel Guez au conseil d'administration de CMW en tant que trésorière.

**15/05** : Happy Meeting : temps d'échanges réunissant bénévoles et équipe salariée autour des projets et de la vie de Don en Confiance.

## JUIN

**05/06** : Assemblée générale de Don en Confiance.

**05/06** : Présentation de la nouvelle identité de marque lors de l'Assemblée générale.

**12/06** : Cocktail & débats pour nos bénévoles : soirée participative en partenariat avec La Fonda, autour de leur ouvrage « Vers une société de l'engagement – Futurs possibles à l'horizon 2040 ».

**16/06** : Diffusion du kit de communication aux organisations reconnues Don en Confiance.

## SEPTEMBRE

**11/09** : Arrivée de Pascale Pedeluch Polchi, bénévole ayant pour mission de renforcer l'engagement et l'accueil de nouveaux bénévoles et d'apporter un regard neuf sur notre dynamique de développement du bénévolat.

**12/09** : Webinaire RSE & éthique suite à l'ajout du 5<sup>ème</sup> pilier de notre référentiel déontologique.

**19/09** : Atelier consacré à l'étude d'impact de Don en Confiance en comité de direction, avec Antoine Colonna d'Istria (AGINSO).

## OCTOBRE

**02/10** : Webinaire IA : exploration des fondamentaux de l'intelligence artificielle générative.

**02/10** : Mécènes Forum organisé par Admical à Lille : participation de Jade Loucif à une table ronde consacrée à l'éthique du mécénat d'entreprise.

**11/10** : HEC Bénévolat : présentation des missions bénévoles de Don en Confiance lors d'une matinée pédagogique dédiée à l'engagement bénévole organisée par Louis Bazire et Sylvie Sauton de HEC Volunteers for Good

**13/10** : Webinaire IA en partenariat avec France générosités : atelier d'échanges et cas pratiques dédiés aux équipes de contrôle autour des usages et retours d'expérience.

## NOVEMBRE

**13/11** : Forum National des Associations & Fondations (FNAF), présence de Don en Confiance avec trois temps forts : participation à une table ronde avec la Coalition Générosité, échanges avec La Fonda autour de l'engagement et de la crédibilité associative, et animation d'un atelier de restitution en exclusivité du Baromètre de la Confiance 2025 réalisé par l'Institut Viaoice.

**14/11** : Publication officielle du Baromètre de la Confiance 2025.

**17/11** : Campagne d'affichage dans le métro parisien : mise en avant du nouveau logo repère afin d'ancrer un signal de confiance encore plus identifiable auprès du grand public.

**27/11** : Journée des bénévoles : rencontre annuelle réunissant plus de 60 % de la communauté bénévole autour de temps de formation, d'échanges et de partage sur les priorités stratégiques de Don en Confiance.

**27/11** : Échanges avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) : Lors de la Journée des bénévoles, une séquence de pédagogie croisée a réuni des représentants de la CNCC et de Don en Confiance, dont William Di Cicco, commissaire bénévole. Ce temps d'échange a permis de croiser les approches entre contrôle légal, prévention des risques et exigences de transparence attendues des organisations.

## DÉCEMBRE

**09/12** : Webinaire organisé avec Probitas sur les conflits d'intérêts et la prévention des risques liés à la probité, à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption.

**16/12** : Happy Christmas meeting : rencontre conviviale organisée sur les toits de Paris réunissant bénévoles et nouveaux participants pour partager les valeurs et les missions de Don en Confiance et encourager de nouveaux engagements.

A hand holding a wooden heart against a blurred crowd background. The image is split into two main sections: the left side shows a hand holding a heart, and the right side is a solid teal background with text and decorative elements.

# Structurer une déontologie exigeante pour les donateurs



# Une déontologie au service la confiance

## DONNER RESTE AVANT TOUT UN ACTE DE CONFIANCE.

Dans un contexte où les attentes des donateurs évoluent et où les organisations doivent composer avec de nouveaux enjeux sociétaux, environnementaux et technologiques, Don en Confiance poursuit un objectif constant : faire vivre une déontologie exigeante, lisible et adaptée aux réalités du secteur.

En 2025, nos travaux se sont inscrits dans une dynamique d'évolution continue du Référentiel déontologique. L'intégration d'un principe dédié à l'éthique et à la responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que le chantier d'harmonisation et de simplification du Référentiel, témoignent de cette volonté d'offrir un cadre à la fois rigoureux et accessible. Cette démarche vise à renforcer la compréhension des exigences par les organisations, tout en apportant aux donateurs des repères clairs et fiables.

Face aux transformations des modes d'engagement et à l'émergence de nouveaux usages, la déontologie de Don en Confiance demeure un levier de progression pour le secteur associatif. Elle s'appuie sur un référentiel intelligible, applicable et contrôlable, co-construit avec les organisations reconnues Don en Confiance et les bénévoles, sous la coordination de l'équipe salariée. Cette approche collective permet de concilier exigence, réalité du terrain et amélioration continue au service d'une confiance durable.



# Les évolutions du référentiel

## NOS TRAVAUX DÉONTOLOGIQUES

### Éthique et responsabilité sociétale et environnementale : une évolution structurante du Référentiel

Les attentes des donateurs et de la société évoluent, appellent de la part des organisations d'intérêt général une gouvernance toujours plus responsable, des pratiques cohérentes et des engagements lisibles. Dans ce contexte, Don en Confiance a fait évoluer en 2025 son référentiel déontologique en intégrant un nouveau principe consacré à l'éthique et à la responsabilité sociétale et environnementale. Désormais, « l'organisation mène ses missions et interagit avec l'ensemble des parties prenantes dans le respect d'un cadre éthique et d'engagements en matière de RSE qu'elle aura définis ». Cette évolution s'inscrit dans la continuité des principes fondateurs du Référentiel et vise à accompagner les organisations sans alourdir inutilement leurs démarches, en tenant compte de la diversité des modèles organisationnels.

Pour traduire concrètement ce principe, Don en Confiance a publié un guide de bonnes pratiques RSE & éthique. En libre accès sur le site de Don en Confiance, ce guide est conçu comme un outil d'appropriation. Il propose des repères méthodologiques pour s'approprier le Référentiel, structurer une démarche adaptée à chaque organisation, renforcer la confiance des donateurs, bénévoles et partenaires, et inscrire ces engagements dans une gouvernance responsable.

## GESTION FINANCIÈRE : DES REPÈRES RENFORCÉS AU SERVICE DE LA CONFIANCE

La gestion financière demeure un facteur central de confiance pour les donateurs et constitue un pilier essentiel de la déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Afin d'accompagner les structures dans leurs pratiques, Don en Confiance a publié en 2025 un guide dédié à la gestion financière des organisations à but non lucratif, en proposant un focus sur les réserves et les placements.

Ce guide disponible en libre service propose des repères clairs, des points de vigilance et des bonnes pratiques en cohérence avec les principes de transparence, de rigueur et de probité qui fondent notre action. Il s'adresse aux dirigeants, administrateurs, responsables financiers et à toute personne impliquée dans la gouvernance associative. Sa publication s'est accompagnée d'un webinaire dédié aux bénévoles, dans le cadre de la formation continue. Parce que le contrôle exigeant, global et continu exercé par Don en Confiance repose sur des compétences actualisées, nous veillons à outiller nos équipes et les organisations sur les enjeux techniques, réglementaires et pratiques liés à la gestion financière.





# Une déontologie ancrée dans l'écosystème de la générosité

## ASSOCIATHÈQUE – CRÉDIT MUTUEL



La déontologie Don en Confiance s'inscrit dans un dialogue permanent avec les acteurs qui accompagnent les organisations d'intérêt général. Elle se nourrit des pratiques du secteur, des attentes des donateurs et des initiatives qui contribuent à renforcer la confiance et la transparence.

Dans cette dynamique, Don en Confiance est partenaire d'Associathèque, plateforme créée par le Crédit Mutuel en 2009, qui accompagne les dirigeants associatifs, porteurs de projets et bénévoles à travers des contenus d'expertise et des outils pratiques. En tant que contributeur actif, Don en Confiance y publie régulièrement des contenus dédiés à la transparence, à la gouvernance et aux repères de confiance, afin de sensibiliser les organisations et d'accompagner leurs pratiques dans une logique d'amélioration continue.

Cette collaboration illustre une conviction forte : la déontologie se construit collectivement, au croisement des expertises, pour offrir aux associations comme aux donateurs des repères lisibles et accessibles.

## CHANTIER 2025 – 2026

### Clarifier pour mieux accompagner : un référentiel repensé pour durer

En 2025, Don en Confiance a engagé un chantier structurant d'harmonisation et de simplification de son référentiel déontologique. Cette démarche répond à un double enjeu : renforcer la lisibilité du cadre déontologique pour l'ensemble des publics et consolider son rôle de document central, durable et pleinement opérationnel.

Après la prise en compte des évolutions du secteur et des enrichissements successifs du Référentiel qu'elles ont occasionnées, la nécessité d'un travail de clarification s'est imposée. L'objectif est de proposer un cadre à la fois accessible aux donateurs et au grand public, tout en restant suffisamment précis pour permettre une application concrète par les organisations reconnues et une évaluation rigoureuse par les contrôleurs.

### Ce chantier vise ainsi à :

- Simplifier la structure générale du document et harmoniser la terminologie utilisée.
- Homogénéiser les énoncés afin d'en renforcer la cohérence et la compréhension.

- Stabiliser le contenu du Référentiel pour en faire un outil durable, intelligible et contrôlable.

Une évolution majeure concerne également l'architecture documentaire. La distinction entre la Charte déontologique, regroupant le préambule, les engagements et les principes ainsi que le Référentiel composé des exigences, règles et glossaire permettra de mieux répondre aux attentes différenciées des publics. L'ensemble constitue désormais la Déontologie de Don en Confiance, avec des renvois croisés destinés à garantir cohérence et lisibilité.

Pensée comme un levier d'amélioration interne pour les organisations, la déontologie doit rester applicable et proportionnée aux réalités de terrain.

Fidèle à son approche collaborative, Don en Confiance a inscrit ce travail dans une méthodologie progressive, incluant des phases de co-construction auprès de salariés d'organisations et de bénévoles avant toute consultation publique. Ce processus vise à consolider un référentiel exigeant, partagé et ancré dans les pratiques du secteur associatif.



## PACTE MONDIAL DE L'ONU – RÉSEAU FRANCE

En 2025, Don en Confiance a poursuivi son engagement aux côtés du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France dans la mise en œuvre de l'Accélérateur dédié aux Organisations à But Non Lucratif (OBNL), dont le développement avait été initié en 2024. Ce programme a visé à accompagner les associations et fondations dans l'intégration des principes de responsabilité sociétale au cœur de leurs pratiques et de leur gouvernance.

À travers des sessions de formation et d'échanges régulières, les organisations participantes sont invitées à structurer leur démarche de responsabilité sociétale, ont travaillé à mieux articuler leurs engagements avec les enjeux contemporains et à renforcer la lisibilité de leurs actions auprès de leurs parties prenantes. Ce dispositif contribue ainsi à faire de la responsabilité sociétale un levier concret de transformation et de confiance pour le secteur associatif.

En poursuivant son implication dans cette initiative collective, Don en Confiance a affirmé sa volonté de contribuer à la diffusion de pratiques responsables, transparentes et durables au sein de l'écosystème de la générosité.

## CONTACTS AVEC LES PRESTATAIRES DE COLLECTE

Les équipes de Don en Confiance sont régulièrement sollicitées par des prestataires proposant des solutions de collecte ou d'engagement au profit des organisations d'intérêt général. Ces échanges constituent des occasions de rappeler les principes de la Charte de déontologie et les exigences qui encadrent les pratiques de collecte, dans un environnement en constante évolution.



Au-delà de ces échanges, Don en Confiance maintient une veille attentive sur les pratiques du secteur. L'émergence de nouveaux modèles économiques et de dispositifs digitaux appelle une vigilance accrue afin de préserver la clarté des messages adressés aux donateurs et d'éviter toute confusion sur la nature des dispositifs proposés ou sur le rôle des acteurs en présence. Une attention particulière est portée à l'usage de signes, mentions ou présentations susceptibles d'induire en erreur ou d'entretenir une ambiguïté.

Cette vigilance s'inscrit pleinement dans notre mission d'intérêt général : contribuer à un environnement de confiance et accompagner les organisations dans des pratiques toujours plus lisibles et responsables.



### L'ÉCOLE DE LA GÉNÉROSITÉ : FAIRE ÉMERGER L'ENGAGEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En 2025, Don en Confiance a renforcé son engagement aux côtés de L'École de la générosité, organisation qui œuvre depuis 2011 pour sensibiliser les élèves du primaire à la philanthropie et à l'engagement citoyen.

À travers un programme pédagogique déployé en classe, les enfants découvrent les enjeux de l'intérêt général, développent leur empathie et s'engagent collectivement dans des actions concrètes en soutien à des associations. Cette approche expérientielle favorise l'émergence précoce de valeurs de coopération, de responsabilité et d'implication.

En rejoignant le bureau de L'École de la générosité, où Rachel Guez siège en tant que trésorière et secrétaire, Don en Confiance contribue activement au développement de cette initiative, qui participe à l'ancrage d'une culture durable de la générosité et de la confiance au sein de la société.





**Contrôler,  
accompagner,  
faire progresser**



# Les 98 organisations par domaine d'intervention

## SOLIDARITÉ EN FRANCE



## SOLIDARITÉ À L'INTERNATIONAL



## PLAIDOYER



## ÉDUCATION - ENFANCE



## ENVIRONNEMENT - PROTECTION ANIMALE



## SANTÉ - HANDICAP - RECHERCHE



# Comment s'articule l'activité de Don en Confiance ?

La mission première de Don en Confiance est d'assurer aux donateurs que leurs dons sont utilisés en toute transparence et efficacité. Ce rôle est assuré par des contrôleurs bénévoles expérimentés, indépendants, et sans aucun lien direct ou indirect avec les organisations contrôlées.

Ils sont nommés par le président du Conseil d'administration pour trois ans, renouvelables une fois auprès de la même organisation.

## LA COMMISSION D'AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

Constituée de 6 à 12 membres bénévoles indépendants, nommés pour 3 ans renouvelables une fois

### MISSIONS :

Analyse les rapports triennaux des contrôleurs et décide en toute indépendance :

- d'octroyer ou de renouveler la reconnaissance
- d'appliquer des sanctions en cas de non-conformité au référentiel déontologique

## LES ÉQUIPES BÉNÉVOLES EN CHARGE DU CONTRÔLE

Constituées d'une centaine de bénévoles et de 9 responsables de cercles de contrôleurs (RCC) et coordonnées par deux animateurs contrôle

### MISSIONS :

- Vérifier la conformité des organisations reconnues au Référentiel de déontologie sur 3 aspects : gouvernance, gestion et communication.
- Accompagner les organisations dans une démarche d'amélioration continue
- Établir des rapports annuels (intermédiaires et triennaux) adressés à la Commission d'Agrément de Don en Confiance, en vue du renouvellement de la Reconnaissance.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 15 membres, majoritairement des personnalités qualifiées

### MISSIONS :

- Définir la stratégie d'ensemble de Don en Confiance et en contrôler le déploiement
- Élaborer et faire évoluer le Référentiel déontologique
- Suivre et prendre acte des décisions de la Commission d'agrément de Don en Confiance à laquelle il donne délégation permanente pour l'octroi et le renouvellement de la Reconnaissance Don en Confiance.

Les équipes et instances décrites ci-dessus assurent une évaluation continue des organisations selon la déontologie de Don en Confiance.

**En fonction des écarts relevés, la Commission d'agrément qualifie ses décisions selon trois niveaux gradués : demandes, invitations et suggestions.**

Ces niveaux permettent d'accompagner au mieux les organisations vers une amélioration continue et durable. Selon le règlement intérieur - Article 8-3 « L'organisation se doit d'y répondre afin de continuer à être éligible au label ».

**Voici une définition précise de chacun de ces niveaux :**

### DEMANDE

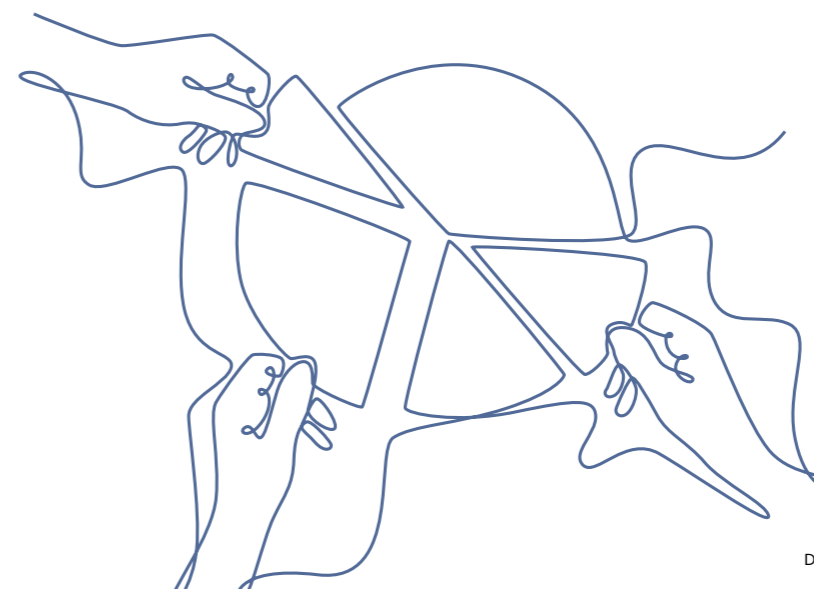
Écart significatif avec la déontologie. Action corrective obligatoire. Devant être réalisée dans les délais indiqués sur la décision.

### INVITATION

Écart modéré avec la déontologie. Devant être réalisée dans les meilleurs délais.

### SUGGESTION

Déontologie de Don en Confiance respectée. Proposition d'amélioration pour l'organisation.



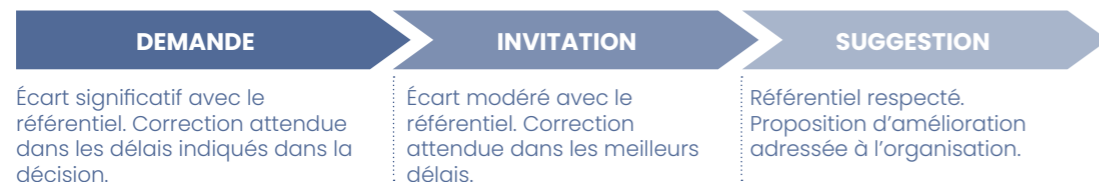
# Ce que révèle le rapport de la commission d'agrément - CAD

La Commission d'agrément est chargée, par délégation du Conseil d'administration, de statuer sur l'octroi, le renouvellement et les modalités de la reconnaissance Don en Confiance. Elle examine les rapports triennaux et intermédiaires des organisations reconnues dans le cadre du contrôle continu. Composée de bénévoles indépendants, ses décisions sont prises collégialement, en lien avec les contrôleurs, les responsables de cercle et les instances de gouvernance, dans le respect du référentiel de déontologie.

## CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025



## DEMANDES, INVITATIONS ET SUGGESTIONS



L'analyse comparée des décisions de la CAD entre 2024 et 2025 met en évidence une évolution globalement positive du dispositif d'accompagnement. En 2025, les données portent sur 29 organisations contre 35 en 2024.

Les demandes diminuent de près de 19 %, passant de 31 à 25 occurrences en données ajustées. Cette baisse traduit une meilleure appropriation du référentiel déontologique. Toutefois, trois organisations ont fait l'objet de trois demandes chacune, nécessitant des efforts de mise en conformité.

Les invitations restent stables avec 44 occurrences en 2025 (+2 %), concernant 26 organisations.

Les suggestions reculent légèrement, de 8 à 6 occurrences ajustées. Elles portent principalement sur la formalisation des procédures, la documentation interne ou la structuration de pratiques existantes.

## ANALYSE THÉMATIQUE

Les sujets liés à la gouvernance diminuent légèrement (-7 %), traduisant une amélioration de la conformité sur cet enjeu. Les questions de gestion restent stables. En revanche, les sujets liés à la communication progressent fortement, avec 30 occurrences contre 23 en 2024 (+30 %). Cette évolution concerne notamment les politiques de réserves, la communication partenaires et les autres volets de communication institutionnelle. Les questions liées à l'Essentiel reculent légèrement (12 occurrences contre 14), signe d'une meilleure appropriation de cet outil. Le contrôle interne enregistre une baisse marquée de 58 %, passant de 12 à 5 occurrences. Ces évolutions confirment l'effet positif des guides mis à disposition des organisations reconnues. En parallèle, les sujets liés à la prévention des conflits d'intérêts et à la formalisation des

procédures continuent de nécessiter une vigilance particulière.

## CONTRÔLE CONTINU ET ACCOMPAGNEMENT.

L'année 2025 confirme l'efficacité du dispositif d'accompagnement. Selon l'évaluation d'impact, 95 % des recommandations formulées sont jugées pertinentes et 97 % des organisations déclarent les avoir mises en œuvre. Dans le cadre du cycle triennal, les contrôleurs réalisent deux rapports intermédiaires afin de suivre l'évolution des organisations, la mise en œuvre des demandes et les nouveaux constats éventuels. En 2025, la CAD a examiné 66 rapports intermédiaires. Chaque dossier est présenté en commission par le commissaire rapporteur, en présence du contrôleur et du responsable de cercle. Ces échanges constituent un levier important de progression continue et d'accompagnement des organisations reconnues.

## UNE COMMISSION ENGAGÉE DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Les membres de la CAD participent également à plusieurs travaux transverses de Don en Confiance : groupes de travail sur les réserves, les ressources humaines, l'intégration des bénévoles, la veille juridique, la déontologie, la rédaction de guides et la formation des futurs contrôleurs.

Ces contributions représentent plus de 120 jours de travail cumulés en complément de l'analyse des rapports, de la préparation des décisions et de la participation aux séances. Cette implication dans la vie associative renforce leur connaissance des enjeux opérationnels et contribue à la qualité des décisions rendues.

## REMERCIEMENTS

L'année 2025 a été marquée par une transition importante de gouvernance avec la fin du second mandat de la présidente, la nomination d'un nouveau président en juillet puis sa démission en décembre. Je remercie les 9 bénévoles commissaires de la CAD en mission à fin 2025 : Éric de Bodard, Brigitte Durand, Pascal Durand Barthez, Claire Creuzot, William di Cicco, Jean-Pierre Dutertre, Éric Elghozi, Jacques Ethevenin, Philippe Lévêque et Joëlle Mekies. Leur engagement, leur exigence et leur implication collective permettent à la CAD d'assurer pleinement ses missions. Je souhaite également saluer Geneviève Yavchitz, qui a présidé la CAD durant deux mandats avec indépendance, bienveillance et détermination.

Éric ELGHOZI

## L'activité de contrôle en 2025 : regard des animateurs contrôle

### 2025 a été une année très dense auprès des Organisations pour l'activité contrôle.

Les contrôleurs se sont appropriés les évolutions clés de la déontologie de 2024 (gestion des conflits d'intérêts, communication sur la gouvernance, politique de gestion financière - réserves et placements) pour en assurer le meilleur déploiement auprès des Organisations.

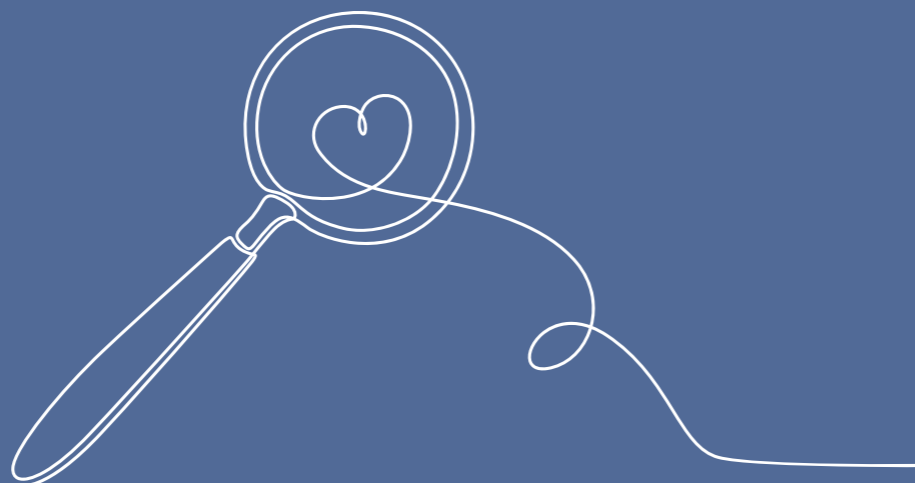
Au second semestre 2025, la déontologie s'est enrichie des exigences liées à l'éthique et la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), propre au secteur associatif. Le contrôle des exigences de ce nouveau domaine fera l'objet d'un déploiement progressif en 2026. Des webinaires thématiques, animés par des bénévoles expérimentés, ont contribué à la bonne information et appropriation de ces nouvelles exigences. Ils seront poursuivis en 2026.

En 2025, nous avons continué à consolider le soutien aux contrôleurs dans les domaines sensibles du contrôle, tel que le contrôle interne. Initié fin 2023, le projet Accompagnement a livré en fin d'année ses premiers résultats concrets autour du chantier sur la maîtrise des risques qui ont été présentés pendant la journée des bénévoles de novembre 2025.

La plateforme Académie de Don en Confiance permettra, dès son lancement mi 2026, de mettre progressivement à disposition des contrôleurs et des Organisations l'ensemble du matériel pédagogique lié notamment au domaine du contrôle.

Accessible en e-learning, l'Académie Don en Confiance intègrera ainsi les apports du projet Accompagnement sur la maîtrise des risques, déjà mentionnés, ainsi que des démarches très pratiques sur gestion des conflits d'intérêt et politique de réserves, en complément des guides existants. »

François Gayral et Thierry Badel



# L'impact de Don en Confiance

NOTRE MISSION RÉPOND À UNE TRIPLE ATTENTE

## SOCIÉTALE

**Seul**  
**1** Français sur **5** se dit confiant dans l'avenir de la société

POURTANT

**60 %**

des Français font confiance aux associations



**Don en Confiance**  
VOTRE DON,  
NOTRE ENGAGEMENT

## DONATEURS

### LES PILIERS DE LA CONFIANCE ENTRE ASSOCIATIONS ET DONATEURS

**65 %**  
Que les associations rendent compte de leurs actions

**64 %**  
Que les associations affichent clairement leur mission et qu'elles s'y tiennent

**63 %**  
Que les associations gèrent les dons de façon rigoureuse

**62 %**  
Que les associations fassent preuve de transparence financière

**Des attentes en cohérence avec les enjeux déontologiques couverts par notre mission**

## ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

**95 %**  
des organisations Don en Confiance considèrent que nos recommandations sont pertinentes et répondent à des besoins réels.

**97 %**  
des organisations Don en Confiance déclarent avoir mis en œuvre nos recommandations

### DES EFFETS INTERNES DANS 3 DOMAINES POUR LES ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

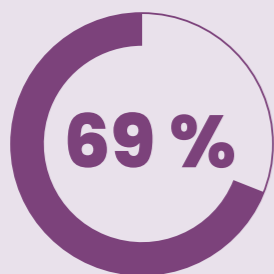
**87 %**  
Transparence financière

**75 %**  
Conformité réglementaire

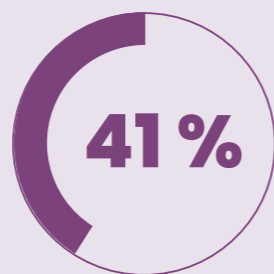
**71 %**  
Gouvernance

# L'impact de Don en Confiance

NOTRE DISPOSITIF EXIGEANT RENFORCE LA RELATION AVEC LES DONATEURS



des Français déclarent qu'un dispositif de contrôle indépendant les encourage à donner



Des organisations déclarent une amélioration dans la perception des donateurs

**62 %** Des organisations considèrent que la reconnaissance Don en Confiance est déterminante pour la décision des donateurs

**33 %** Des organisations déclarent que la reconnaissance leur permet d'attirer de nouveaux donateurs

**33 %** Des organisations déclarent que la reconnaissance les aide à fidéliser les donateurs

## UN POTENTIEL COLLECTIF À DÉPLOYER

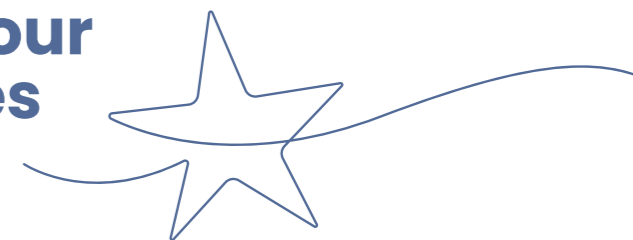


Des organisations reconnues qui amplifient la confiance



Un rayonnement accru de la déontologie au sein de l'écosystème

# L'impact de la reconnaissance Don en Confiance pour les parties prenantes



### POUR LES DONATEURS

- Un tiers de confiance reconnu
- La certitude que les dons sont utilisés avec rigueur et transparence
- Un impact social renforcé grâce à une gestion exemplaire

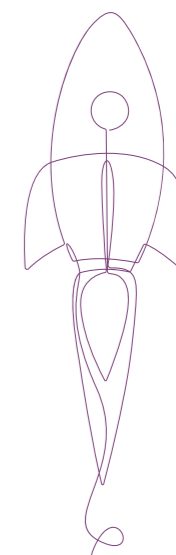
### POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

- Une référence unique qui incite au progrès
- Un cadre éthique partagé, au service de l'intérêt général
- Des ressources clés pour enrichir les pratiques



### POUR LES ASSOCIATIONS

- Une reconnaissance publique qui différencie et crédibilise
- Un accompagnement sur-mesure par des bénévoles contrôleurs experts
- Un développement de la collecte de dons : 69 % des Français font plus confiance à une organisation reconnue Don en Confiance (données issues de l'Observatoire de la Confiance 2024)



## Ils en parlent mieux que nous

Dans une logique d'amélioration continue, Don en Confiance accompagne les organisations reconnues bien au-delà du temps du renouvellement de leur Reconnaissance.

### DES JALONS AU SERVICE DE LA PROGRESSION :

Les rapports intermédiaires constituent à cet égard des points de situation structurants. Ils permettent de suivre les évolutions engagées par les organisations, d'en mesurer les effets et d'actualiser les engagements pris dans la durée.

Véritables jalons dans le parcours de reconnaissance, ces rapports offrent également l'opportunité d'identifier de nouveaux enjeux à accompagner dans l'intervalle, en phase avec l'évolution des pratiques et des attentes propres à chaque structure.

Cette démarche de suivi régulier, particulièrement appréciée par les organisations reconnues, comme en témoigne l'enquête menée dans le cadre de notre étude d'impact, nourrit une dynamique de progression continue et inscrit la relation dans un dialogue exigeant, constructif et tourné vers l'avenir.

### LE RENOUELEMENT TRIENNAL : UN TEMPS CLÉ DANS LE PARCOURS DES ORGANISATIONS

Au-delà de ces points d'étape, le renouvellement triennal constitue un moment clé dans le parcours des organisations reconnues. Il permet de porter un regard global sur les évolutions engagées, d'évaluer les progrès réalisés et de définir de nouveaux axes d'amélioration.

À cette occasion, les organisations témoignent de l'apport de la reconnaissance Don en Confiance dans la durée, comme levier de transformation de leurs pratiques.

« Le Foyer achève en 2026 son 5<sup>ème</sup> agrément triennal de Don en Confiance, et s'est attaché, tout au long de ces années à progresser dans les différents domaines du référentiel. Les recommandations de Don en Confiance ont ainsi accompagné la croissance et la transformation de notre association. Nous nous sommes appuyés sur ces éléments pour structurer nos procédures, notre communication et notre organisation. L'agrément et ses recommandations ont été au long de ces années de véritables leviers de progrès. »

**Amaury Dewavrin**, Président Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

### DES RETOURS D'EXPÉRIENCE AU FIL DU SUIVI

Le témoignage qui suit illustre la manière dont ce dialogue contribue à faire évoluer les pratiques et à renforcer la confiance au sein des organisations reconnues Don en Confiance.

« Depuis notre reconnaissance en décembre 2018, le suivi avec Don en Confiance a profondément fait évoluer nos pratiques, à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble de l'équipe, comme notre gouvernance, s'est pleinement approprié cette démarche, ce qui nous a permis de franchir un cap en matière d'exigence et de structuration, avec le souci constant de faire toujours mieux. Les échanges réguliers, notamment avec notre contrôleuse, sont précieux et constructifs : ils nous offrent des temps de dialogue utiles, nous aident à prendre du recul et à progresser concrètement dans la durée. Les rapports intermédiaires rythment cette progression, en nous donnant des repères concrets pour ajuster nos pratiques. »

Cette démarche a également renforcé la confiance de nos donateurs. La reconnaissance Don en Confiance constitue pour eux un gage fort de transparence et de sérieux, qui crédibilise notre engagement. Elle nourrit une relation plus sereine, plus durable, et nous encourage à maintenir un haut niveau d'exigence au service de celles et ceux qui nous soutiennent. »

**Pollinis**



## Les candidatures en cours

Chaque année, Don en Confiance reçoit de nombreuses sollicitations d'associations et de fondations souhaitant s'inscrire dans une démarche exigeante de transparence et de bonnes pratiques. Ces organisations recherchent à la fois un cadre structurant pour renforcer leurs pratiques, un repère de confiance pour leurs donateurs et partenaires, ainsi que l'appartenance à un collectif engagé autour de valeurs déontologiques communes.

Avant toute instruction formelle, un échange approfondi entre la direction générale et les représentants de la structure candidate permet de mieux comprendre leurs motivations, de préciser les attentes réciproques et de présenter les différentes étapes du processus conduisant à la reconnaissance Don en Confiance.

En 2025, le Conseil d'administration a déclaré recevables **trois candidatures** en vue d'une instruction : l'une dans le champ de **l'accompagnement et de l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel**, une autre dans celui de **l'action associative nationale en faveur des personnes aveugles et malvoyantes**, et la troisième dans le domaine de **la recherche et de l'excellence scientifique en mathématiques et informatique fondamentale**.

# Les organisations par date d'entrée

## 1990

Institut Pasteur de Paris  
Association Valentin Haüy  
Fondation pour la Recherche Médicale  
Secours Catholique - Caritas  
Unicef France  
Médecins du Monde

## 1991

Action contre la Faim  
Association les Petits Frères des Pauvres  
Ligue Nationale contre le Cancer  
Secours populaire français  
APF France handicap

## 1992

CCFD - Terre solidaire  
Jeunesse au Plein Air  
Ordre de Malte France (association)  
SOS Villages d'Enfants

## 1995

Comité Français pour la Solidarité Internationale  
Partage  
France Parrainages

## 1996

L'Îlot  
Un Enfant par la Main  
Vaincre la Mucoviscidose

## 1997

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France  
La Cimade  
SOS-SAHÉL International France  
Fondation Abbé Pierre renommée  
Fondation pour le Logement des Défavorisés  
Fegefluc

## 1998

Amnesty International France  
Fondation Perce-Neige  
Habitat et Humanisme  
Foyer de Cachan

## 1999

ATD Quart-Monde  
Fondation ARC pour la recherche sur le cancer  
La Chaîne de l'Espoir

## 2000

Croix-Rouge française  
Fondation de l'Avenir  
Frères des Hommes  
Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture  
Association Petits Princes

## 2004

Délégation Catholique pour la Coopération  
A Chacun son Everest

## 2005

CŒuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-pompiers  
Fondation des Petits Frères des Pauvres

## 2006

Care France  
Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

## 2008

Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)

## 2009

Élevages sans frontières  
Fondation Gustave Roussy  
Institut Gustave Roussy

## 2010

Entrepreneurs du Monde  
CŒuvre de Secours aux Enfants  
Oxfam France  
Institut du Cerveau  
La Mie de Pain  
Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA)

## 2011

Plan France  
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme  
France Alzheimer  
Solidarité Laïque  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri  
Secours Islamique France  
Welfarm  
ACTED  
Toutes à l'école

## 2012

Fondation ARSEP  
France Nature Environnement  
Fondation Hôpital Saint Joseph (Marseille)

## 2013

AIDES  
Action Enfance  
Le Rire Médecin

## 2014

Electriciens sans frontières  
Vaincre les Maladies Lysosomales  
Fondation Saint Matthieu

## 2015

Solidarités Nouvelles pour le Logement  
Société de Saint-Vincent-de-Paul

## 2016

Société Protectrice des Animaux  
Terre & Humanisme  
Fondation Paris-Dauphine  
Coalition Plus  
Fondation Foch  
L'Œuvre d'Orient

## 2017

Solidarités International  
Asmae - Association Sœur Emmanuelle  
Fondation AJD Maurice Gounon

## 2018

Ligue des droits de l'Homme  
Fédération de Charité Caritas Alsace  
Pollinis

## 2019

Mécénat Chirurgie Cardiaque  
UNAPEI

## 2020

Emmaüs Solidarité  
Vision du Monde  
Fédération Française de Cardiologie  
Fondation Raoul Follereau

## 2021

Amref Health Africa

## 2022

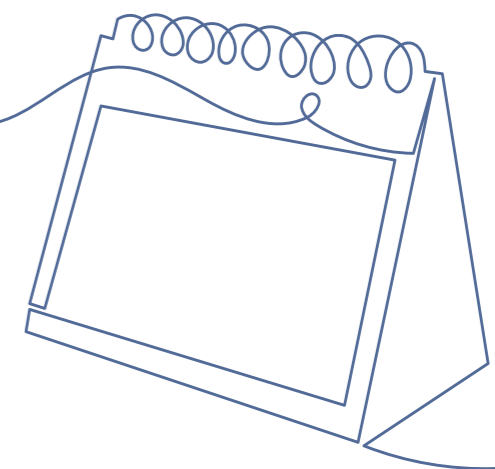
Fondation Alzheimer  
Fondation Le Refuge

## 2023

Hôpital Américain de Paris

## 2024

Fondation pour l'école  
Toit à Moi





## Rendre la confiance plus visible et lisible

### L'ANNÉE 2025 MARQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION DE DON EN CONFIANCE.

Dans un contexte de confiance fragilisée et d'exigences accrues en matière de transparence, l'enjeu a été de rendre notre action plus lisible, plus identifiable et plus accessible. Cette dynamique s'est traduite par plusieurs chantiers : l'évolution de notre identité de marque, l'adoption d'une terminologie plus claire pour le grand public, la refonte de nos outils numériques et le déploiement d'actions de visibilité destinées à renforcer la reconnaissance de Don en Confiance dans l'espace public.

Ces initiatives s'inscrivent dans une même dynamique : mieux faire comprendre le rôle de Don en Confiance et renforcer son identification comme repère de confiance auprès du grand public et de l'écosystème associatif.

**DÉCRYPTAGE** →



## Une identité renouvelée pour clarifier notre positionnement

Au printemps 2025, Don en Confiance a engagé une évolution importante de son identité de marque. Cette démarche s'est appuyée sur une **phase d'écoute des parties prenantes**, associant bénévoles, organisations reconnues Don en Confiance et grand public. Plusieurs dispositifs de consultation ont été mis en place, dont une enquête terrain réalisée en face-à-face auprès de citoyens et de donateurs afin d'évaluer la perception et la compréhension du rôle de Don en Confiance.

À l'issue de ces travaux, le Conseil d'administration a adopté **une identité graphique renouvelée accompagnée d'une nouvelle baseline** :

**« VOTRE DON, NOTRE ENGAGEMENT ».**

Dans le même temps, nous avons fait évoluer notre terminologie en adoptant le terme « **reconnaissance** » en remplacement de « label », afin de mieux refléter la nature de notre dispositif et d'en faciliter la compréhension par le grand public. Cette évolution s'incarne désormais dans un **logo repère plus visible** et plus lisible, conçu pour devenir un signal simple et identifiable de confiance dans le paysage de la générosité.



## Des outils au service de nos publics :

Dans le prolongement de cette évolution, nous avons engagé en mai 2025 un chantier de **refonte complète de notre site internet**, en partenariat avec la Junior Entreprise de l'ISEP.

Ce projet vise à repenser l'architecture, les contenus et l'expérience utilisateur afin de **mieux répondre aux attentes des donateurs, des organisations et des bénévoles**.

L'un des objectifs est de faciliter l'accès à une **information claire et structurée** pour les donateurs, afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle de Don en Confiance et d'identifier plus aisément des organisations reconnues pour la qualité de leurs pratiques. Le futur site proposera ainsi

**une navigation plus intuitive et un accès simplifié aux organisations reconnues**, contribuant à orienter les donateurs vers des structures engagées dans des démarches de transparence, de probité et de rigueur. Le site renforcera également la dimension pédagogique de Don en Confiance en rendant plus accessibles les repères déontologiques, le fonctionnement du dispositif et les ressources mises à disposition des organisations.

Toujours en cours de développement à la fin de l'année 2025, ce nouvel outil constituera un levier essentiel pour **renforcer la lisibilité de la mission de Don en Confiance, faciliter la mise en relation entre donateurs et organisations reconnues et faciliter l'accès aux ressources en libre accès à l'ensemble du secteur**.

## Une visibilité renforcée auprès du grand public

Dans la continuité de cette nouvelle identité, nous avons déployé du 17 au 24 novembre 2025 une campagne d'affichage dans le métro parisien.

L'objectif ? **Ancrer notre nouveau logo repère dans l'espace public et associer Don en Confiance à un symbole visible de confiance** au moment clé des campagnes d'appel à dons de fin d'année.

Le dispositif comprenait :

- 150 faces d'affichage
- réparties dans 27 stations stratégiques du métro parisien
- dans des lieux à forte affluence tels que les stations République, Bastille, Opéra ou Saint-Lazare et bien d'autres.

Chaque couloir d'affichage comportait cinq affiches consécutives au format 200 x 150 cm, pour une audience estimée à 2,75 millions de personnes sur la semaine.

Une seconde vague nationale a été déployée début 2026 dans les abribus avec JCDecaux afin de prolonger cette dynamique de visibilité.



## Des réseaux sociaux en croissance continue

**Les réseaux sociaux poursuivent leur développement et constituent désormais un levier de visibilité et de dialogue avec nos publics.**

### LINKEDIN : UN LEVIER CENTRAL DE RAYONNEMENT

LinkedIn s'impose comme le premier canal de communication de Don en Confiance auprès de l'écosystème associatif. En 2025, les publications ont généré :

- **78 545 impressions**
- **plus de 3 200 interactions**
- **279 commentaires**
- **61 republications**

Ces résultats traduisent la mobilisation d'une communauté engagée composée de bénévoles, d'organisations reconnues et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et confirment la capacité de Don en Confiance à susciter des interactions qualitatives autour de ses prises de parole.

### INSTAGRAM : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Instagram poursuit sa progression auprès du grand public.

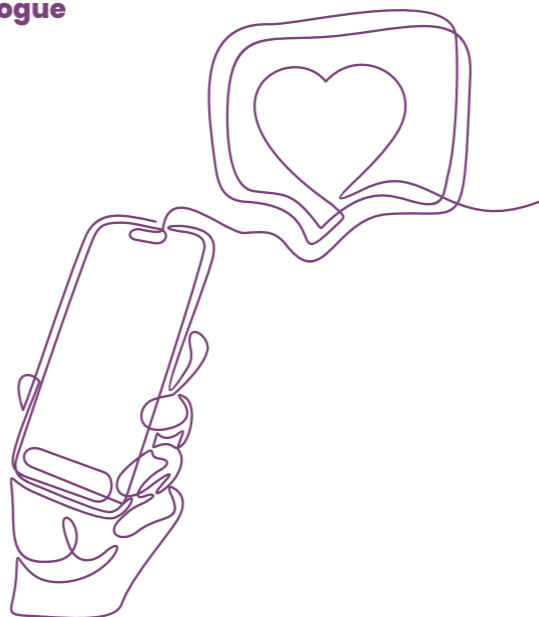
La communauté compte désormais **956 abonnés**, soit **+9,4 % en 1 an**, et les contenus publiés ont généré **18 040 vues**, dont **plus de la moitié proviennent de non-abonnés**, signe d'une diffusion au-delà de la communauté existante.

Avec un **taux d'engagement de 11,1 %**, nettement supérieur aux standards observés, ce canal confirme l'émergence d'une audience engagée et attentive aux contenus proposés.

### FACEBOOK : UNE RELANCE ÉDITORIALE CIBLÉE

Fin 2025, nous avons relancé notre activité éditoriale sur Facebook afin de toucher des publics spécifiques, notamment certaines organisations reconnues et des donateurs particulièrement présents sur cette plateforme.

Cette relance s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les réseaux sociaux afin d'adapter les contenus aux usages et aux attentes de chaque audience.



## Des bénévoles ambassadeurs pour porter notre message

Le rayonnement de Don en Confiance repose également sur l'engagement de nos bénévoles. En 2025, six ambassadeurs bénévoles ont contribué à porter la parole de l'association lors d'événements extérieurs, conférences et tables rondes.

Parmi ces initiatives :

- **HEC Bénévolat** : la participation de Sylvie Sauton et Joëlle Mekies, bénévoles engagées au Don en Confiance, a permis de sensibiliser des acteurs investis dans la vie associative aux enjeux de transparence, de gouvernance et de confiance dans la générosité
- **Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)** – intervention du 2 octobre 2025 : Marie Mispelter et William Di Cicco sont intervenus lors d'une réunion de la commission dédiée aux acteurs de l'économie sociale et solidaire au sein de la CNCC. Une rencontre qui a permis de présenter le positionnement et les évolutions de Don en Confiance et d'engager des échanges autour des enjeux de transparence, de maîtrise des risques et de gouvernance.
- **Journée des bénévoles – séquence avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)** : lors de la Journée des bénévoles, William Di Cicco, commissaire chez Don en Confiance, est intervenu aux côtés d'Aurélie Joubin et de Thibault David (CNCC) lors d'une séquence de pédagogie croisée consacrée aux enjeux de contrôle, de prévention des risques et de transparence attendue des organisations faisant appel à la générosité du public.



## Des événements pour contribuer aux débats du secteur associatif

Cette année vous nous avez probablement rencontrés lors de grands rendez-vous de l'écosystème associatif.

### SALONS ET CONFÉRENCES :

Le **Forum National des Associations et Fondations (FNAF)** a constitué l'un des temps forts de l'année.

À cette occasion, nous avons pris part aux échanges qui structurent les réflexions du secteur autour des enjeux de confiance, de transparence et de vitalité démocratique.

Trois séquences ont particulièrement marqué notre participation :

- **Un échange public entre Rachel Guez et Charlotte Debray**, déléguée générale de **La Fonda**, consacré aux enjeux d'engagement et de crédibilité associative dans un contexte de transformation du secteur.

- **Une table ronde animée par Rachel Guez**, notre directrice générale, réunissant François Dupré (Fondation ARC pour la recherche sur le cancer), Jérémie Patrier-Leitus (député), Emanuela Croce (CARE France) et Marion Boinot (Le Mouvement associatif). Les intervenants ont débattu de la vitalité démocratique du tissu associatif et des conditions nécessaires pour préserver la générosité publique.

- **La présentation du Baromètre de la confiance 2025**, aux côtés d'Arnaud Zegierman, sociologue et cofondateur de ViaVOICE, apportant un éclairage inédit sur les attentes des Français en matière de transparence et de confiance dans les organisations.

Tout au long de la journée, le stand de Don en Confiance a permis aux équipes salariées et aux bénévoles de dialoguer avec de nombreux visiteurs, associations et partenaires du secteur.

Cette participation a également été marquée par la visite de **Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**, venue échanger autour des enjeux de transparence et du rôle essentiel des associations et fondations dans l'intérêt général.



### Mécènes Forum 2025, Lille — Table ronde « Éthique du mécénat d'entreprise »

Don en Confiance a participé au Mécènes Forum 2025 à travers une table ronde consacrée à l'éthique du mécénat d'entreprise. À cette occasion, Jade Loucif, responsable des relations écosystème, est intervenue pour présenter la **Charte de déontologie du mécénat d'entreprise, co-élaborée avec Admical et les entreprises pour la Cité**. Cette intervention a permis de rappeler l'importance de l'autorégulation, de la transparence et de la responsabilité partagée pour renforcer la confiance dans les pratiques de mécénat.

### PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET ENGAGEMENT DANS L'ÉCOSYÈME :

- **La Fonda** : Don en Confiance est partenaire associé de La Fonda, laboratoire d'idées dédié à la vie associative et à l'engagement citoyen. Un partenariat qui s'inscrit dans une volonté partagée de contribuer aux réflexions prospectives sur les transformations de l'engagement et le rôle des associations dans la société.

- **Comité de suivi des fonds de dotation - Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie et des Finances**

Rachel Guez, directrice générale de Don en Confiance, participe aux travaux du Comité de suivi des fonds de dotation, piloté par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie et des Finances. Ce comité réunit des représentants de l'administration, des magistrats et des experts du secteur afin d'accompagner le développement des fonds de dotation et de contribuer à l'évolution du cadre applicable à ces dispositifs.

En 2025, ces travaux ont notamment abouti à la publication d'un guide pratique des fonds de dotation, destiné à accompagner les porteurs de projets et les responsables de fonds dans leur création et leur gestion, en rassemblant les règles applicables et les bonnes pratiques du secteur.

- **Administration publique** : nous contribuons régulièrement aux travaux conduits par différentes administrations, en participant à des réunions et groupes de réflexion consacrés à la transparence, à la gouvernance et au développement d'un cadre de confiance pour la générosité publique.

- **Coordination Générosités**

Créée en 2012, la Coordination Générosités réunit plusieurs organisations engagées dans le développement de la générosité au service des causes d'intérêt général. Ce collectif constitue un espace de coopération et de réflexion autour de valeurs communes : transparence, solidarité, efficacité et respect mutuel. En 2025, dans le cadre des travaux menés au sein de la Coordination Générosités, Don en Confiance et France générosités ont notamment contribué à l'élaboration d'un **guide pratique consacré à l'encadrement de l'usage de l'intelligence artificielle au sein des associations et fondations**. Pensé comme une ressource opérationnelle pour l'ensemble des organisations du secteur, ce guide propose des repères pour structurer une démarche responsable autour de l'intelligence artificielle. Ses membres : Don en Confiance, France générosités, Admical, l'Association Française des Fundraisers (AFF), le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), Les entreprises pour la Cité (LepC), l'IDAF, l'Institut IDEAS et le Mouvement associatif.

### PARTENARIAT INTERNATIONAL : Assemblée générale de CMW - Charity Monitoring Worldwide : renforcer la coopération internationale.

En mai 2025, Don en Confiance a participé à l'Annual General Conference de Charity Monitoring Worldwide (CMW), organisée à Stockholm par Svensk Insamlingskontroll, organisme suédois de contrôle des organisations faisant appel à la générosité du public.

À cette occasion, Rachel Guez, directrice générale de Don en Confiance, est intervenue lors d'une table ronde consacrée aux enjeux de confiance et de transparence dans le secteur associatif. Elle y a présenté le modèle singulier de Don en Confiance, fondé sur l'engagement bénévole et sur un contrôle indépendant au service de la confiance des donateurs.

Cette conférence internationale a réuni des experts issus du monde académique, humanitaire et philanthropique pour échanger sur les évolutions de la philanthropie, les comportements des donateurs et les dynamiques de solidarité dans un contexte de crises multiples.

Lors de l'Assemblée générale de CMW, Rachel Guez a également été élue au conseil d'administration de l'organisation en tant que trésorière. Cette nomination renforce la contribution de Don en Confiance aux travaux internationaux menés par le réseau, dont l'objectif est de promouvoir des standards élevés de transparence et de gouvernance pour les organisations faisant appel à la générosité du public.

À travers cette participation, Don en Confiance poursuit son engagement au sein de l'écosystème international des organismes de contrôle, afin de partager les bonnes pratiques et de contribuer au renforcement de la confiance dans la générosité à l'échelle mondiale.

[charitymonitoringworldwide.org](https://charitymonitoringworldwide.org)

# Un écho médiatique renforcé par des prises de parole stratégiques

## Nos interventions dans les médias renforcent notre légitimité et notre visibilité

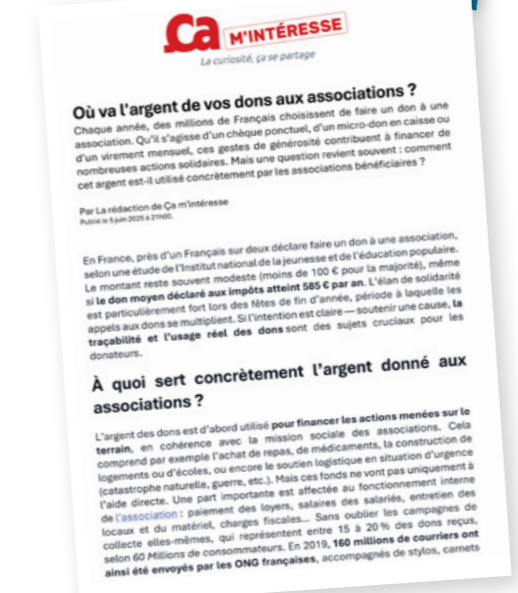
**TRIBUNES ET INTERVIEWS AU SEIN DE LA PRESSE NATIONALE ET SECTORIELLE :** Radio RCF, Jurisassociations, Carenews, Forbes, Notre temps, Maison & Jardin, Associathèque...

## DES PRISES DE PAROLE SUR DES SUJETS DE FOND

- La confiance dans la générosité et la relation entre donateurs et organisations d'intérêt général.
- L'éthique du fundraising et les pratiques responsables dans la collecte de fonds.
- Les transformations du secteur associatif face aux nouvelles attentes sociétales et technologiques, notamment l'usage de l'intelligence artificielle.
- Le rôle des associations dans la cohésion sociale et la vitalité démocratique.



**S**i l'intelligence artificielle (IA) transforme les pratiques des associations et des donateurs, son utilisation soulève aussi des questions juridiques et éthiques majeures. Pour les donateurs, l'IA offre des opportunités inédites de personnalisation et d'optimisation des dons. Grâce à des algorithmes sophistiqués, les plateformes peuvent recommander des associations ou des projets en fonction de profils individuels : causes préférées, zones géographiques, impacts mesurables, ou encore critères comme la transparence ou l'efficacité de la gestion des dons. Les organisations, quant à elles, peuvent exploiter l'IA pour mieux cibler les donateurs via une personnalisation multicanal, tout en réduisant leurs frais de collecte. L'IA facilite aussi la traçabilité des fonds, permettant aux donateurs de suivre l'utilisation de leurs contributions, répondant ainsi à une demande accrue de transparence et renforçant la confiance, essentielle à l'acte de don. Au niveau de l'éthique, les IA ont déjà fait des progrès : les plus matures refusent aujourd'hui de répondre aux requêtes non éthiques grâce à l'ajout de filtres. Cependant, des risques demeurent. L'un d'eux, l'IA pour illustrer les actions réalisées grâce aux dons, tout en respectant la vie privée des donateurs et en informant les donateurs sur l'usage de leurs données, est particulièrement préoccupant. L'IA pour générer des contenus personnalisés, les algorithmes recommander les petites et moyennes entreprises, les plateformes de financement participatif, amplifient également certaines tendances, notamment celles relatives au deepfake. L'utilisation de l'IA pour générer des contenus personnalisés, les algorithmes recommander les petites et moyennes entreprises, les plateformes de financement participatif, amplifient également certaines tendances, notamment celles relatives au deepfake. L'utilisation de l'IA pour générer des contenus personnalisés, les algorithmes recommander les petites et moyennes entreprises, les plateformes de financement participatif, amplifient également certaines tendances, notamment celles relatives au deepfake.



**associatheque.fr**  
VOS RESSOURCES POUR CRÉER | DÉVELOPPER | PÉRENNISER

**ÉTUDE**  
**Baromètre de la confiance 2025 : la confiance, un enjeu**

L'édition 2025 du baromètre de la confiance dans les organisations qui font appel aux dons, réalisé par VIAVOICE, pour le Don en Confiance vient d'être publiée.

Les grands enseignements à retenir sont notamment :

- **La confiance dans un climat pesant**
  - Un haut niveau de défiance : seuls 53 % des Français déclarent faire confiance aux autres et à peine 1 Français sur 5 se dit confiant concernant l'avenir de la société.
  - Mais une confiance toujours marquée envers les associations : 60% reviennent à son niveau de 2023.
  - La confiance est particulièrement élevée auprès des donateurs, plus jeunes, des bénévoles, des diplômés du supérieur.
  - Les fondements de la confiance : transparence des actions, rigueur, contrôle, transparence financière et traçabilité des dons.
- **Qui sont les donateurs ?**
  - Près de 4 Français sur 5 déclarent avoir déjà effectué un don.
  - Les donateurs réguliers sont généralement plus âgés, diplômés et disposent de revenus élevés.
- **Freins, leviers et motivations au don**
  - Les principaux freins au don sont le manque de confiance quant à l'utilisation des fonds et le manque de moyens financiers.
  - Les leviers d'incitation qui ressortent sont les ardoises solidaires et les événements caritatifs.
  - Les motivations au don reposent avant tout sur la cause défendue, complétées par la traçabilité des fonds et l'efficacité perçue des actions menées.

**DES ORGANISATIONS AMBASSADRICES DE LA CONFIANCE**

En 2025, les organisations reconnues Don en Confiance ont continué de valoriser cette reconnaissance dans leurs communications et leurs prises de parole. Elles sont de plus en plus nombreuses à jouer un rôle d'ambassadrices en mettant en avant ce repère de confiance auprès de leurs donateurs, partenaires et publics. Cette dynamique contribue à diffuser un rôle de confiance auprès de leurs donateurs, partenaires et publics. Cette dynamique contribue à diffuser un rôle de confiance auprès de leurs donateurs, partenaires et publics. Cette dynamique contribue à diffuser un rôle de confiance auprès de leurs donateurs, partenaires et publics.

Ce faisant, elle renforce la visibilité de Don en Confiance, et accroît la notoriété et la valeur ajoutée perçue de cette reconnaissance, au bénéfice de l'ensemble des organisations Don en Confiance

# Le baromètre de la confiance 2025 : comprendre les attentes des donateurs

Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions, le Baromètre de la confiance réalisé par Viaoice pour Don en Confiance met en lumière la place singulière des associations et fondations dans la société française.

Malgré une légère baisse, celles-ci demeurent parmi les acteurs auxquels les Français accordent le plus leur confiance et continuent d'incarner un repère essentiel de solidarité et d'engagement.

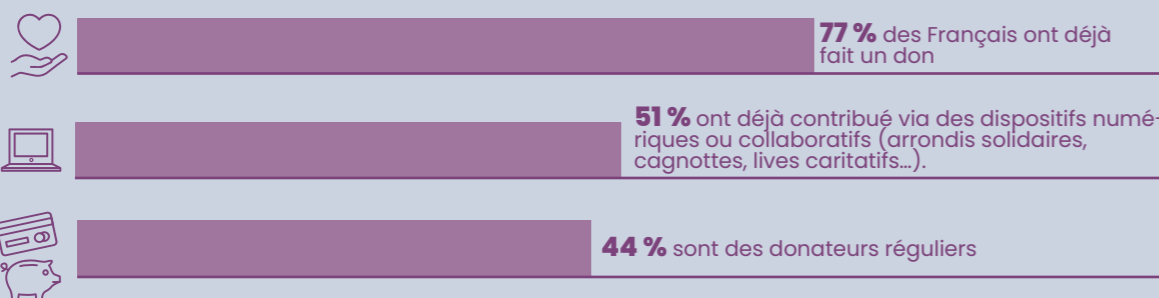
## LES ASSOCIATIONS, TOUJOURS PARMIS LES ACTEURS LES PLUS CREDIBLES



des Français déclarent faire confiance aux associations et fondations, un niveau toujours supérieur à celui de la plupart des institutions publiques.

- La confiance envers les institutions politiques demeure très faible : 20 % pour le gouvernement et 13 % pour les partis politiques.
- Dans ce contexte, **les associations apparaissent comme un repère de confiance** et d'action concrète, notamment pour les jeunes et les bénévoles.

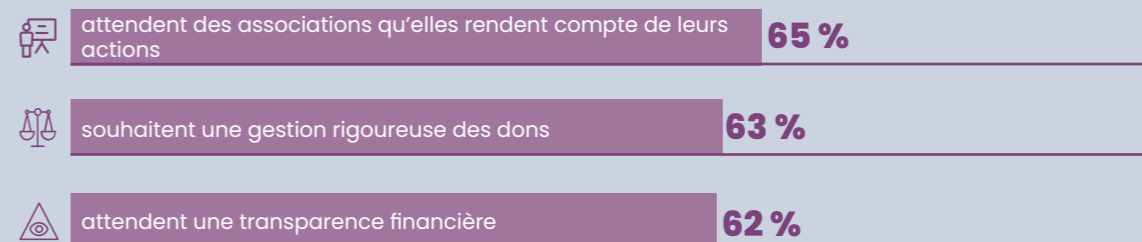
## DES PRATIQUES DE DON QUI ÉVOLUENT



Ces évolutions témoignent d'une diversification des formes de générosité, portée notamment par les usages numériques.

## TRANSPARENCE ET PREUVES D'ENGAGEMENT : DES ATTENTES FORTES

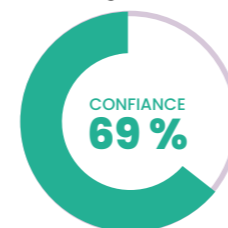
La confiance repose aujourd'hui sur des attentes précises de la part des Français :



Ces résultats confirment que la confiance ne se décrète pas : elle se construit à travers des pratiques exigeantes de transparence et de responsabilité.

## LE RÔLE DÉTERMINANT D'UN TIERS INDÉPENDANT

Le Baromètre souligne également le rôle déterminant d'un regard extérieur indépendant :

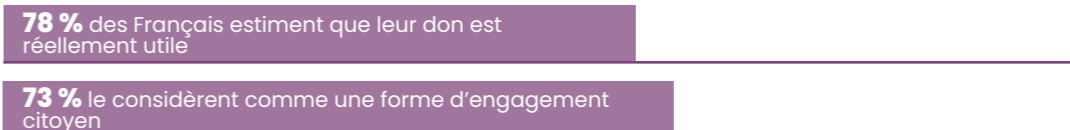


des Français déclarent faire davantage confiance à une organisation reconnue par un organisme tiers indépendant tel que Don en Confiance.

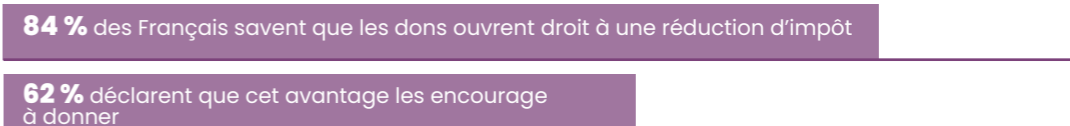
Cette reconnaissance encourage également le passage à l'acte de don, en particulier chez les donateurs réguliers.

## LE DON, UN ACTE D'UTILITE ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Au-delà de la contribution financière, le don demeure un acte porteur de sens :



Dans un contexte économique plus contraint, la dimension fiscale joue également un rôle :



Le don crée un enchaînement simple : se sentir utile renforce la confiance, et la confiance encourage l'engagement. C'est ce cercle vertueux qui explique la place singulière des associations dans notre société.

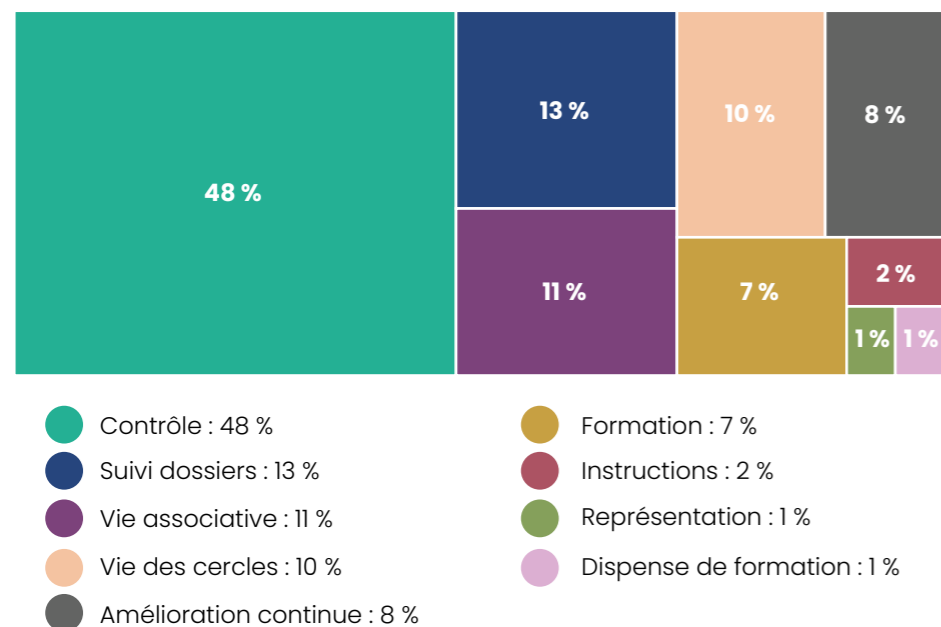
**Rachel GUEZ**  
Directrice générale de Don en Confiance



**Animer  
une communauté  
engagée au service  
de la confiance**



## L'engagement bénévole au cœur du modèle



En 2025, l'engagement bénévole au sein de Don en Confiance confirme sa solidité, avec **3153 journées mobilisées**, en progression de 5 % par rapport à 2024. Cette évolution traduit à la fois le renforcement de l'activité de contrôle et la capacité de l'organisation à engager de nouveaux bénévoles (+4,7 %) et à mobiliser durablement ses bénévoles.

Le temps moyen consacré par un bénévole à ses missions recule légèrement, avec une base plus importante de bénévoles en 2025, passant de 24,8 jours à 24,1 jours /an. Le temps dédié aux missions de contrôle demeure très largement majoritaire (48 %), réaffirmant le cœur de mission de l'institution. Parallèlement, les contributions aux instances de gouvernance, aux travaux spécialisés et à l'animation des cercles témoignent d'un engagement diversifié :

la part du temps consacré au contrôle par les bénévoles fléchit légèrement (-2 points entre 2024 et 2025).

L'année 2025 se caractérise également par un **investissement accru dans la formation des bénévoles**, levier essentiel pour accompagner la montée en compétences, garantir l'homogénéité des pratiques et soutenir l'évolution des exigences du contrôle : +40 % de temps de formation en 2025 vs 2024, et +2 points sur le temps total d'engagement des bénévoles.

Ces dynamiques traduisent un modèle fondé sur **un engagement structuré, en développement et exigeant**, au service de la qualité et de la crédibilité du dispositif.

## Structurer et développer le parcours bénévole

En 2025, Don en Confiance a engagé un travail approfondi consacré au parcours bénévole. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le plan stratégique, au titre de l'axe « développer nos fondamentaux », et répond à une ambition claire : favoriser une contribution active des bénévoles et renforcer leur sentiment d'appartenance (objectif 3).

À l'occasion de la Journée des bénévoles 2024, un appel à volontaires avait permis de constituer un groupe de travail dédié. Huit bénévoles se sont mobilisés autour de ce chantier structurant, organisé en trois étapes clés :

- le sourcing et l'intégration,
- la fidélisation,
- la sortie de mission.

En 2025, les travaux se concentrent sur la première étape, consacrée à la recherche et à l'accueil des bénévoles.



### DE L'ANALYSE À L'ACTION

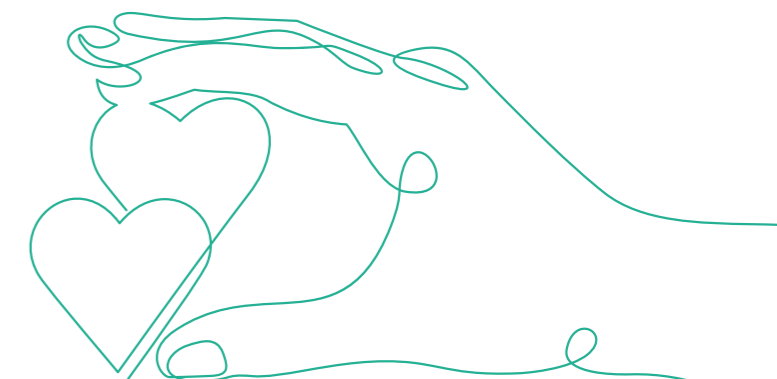
Une analyse des pratiques existantes a permis d'identifier des leviers d'amélioration concrets, notamment en matière d'accueil et d'intégration. Plusieurs outils ont ainsi été consolidés ou actualisés :

- un kit d'accueil du bénévole,
- une Charte du bénévolat,
- la mise à jour de la fiche « Devenez bénévole ».

Parallèlement, l'année 2025 a été marquée par des initiatives destinées à renforcer l'attractivité et la visibilité de l'engagement bénévole au sein de Don en Confiance :

- Septembre : consolidation du partenariat avec Passerelles & Compétences, sous l'impulsion de Pascale Pedeluch-Polchi, arrivée en tant que référente sourcing et intégration ;
- Octobre : mobilisation d'ambassadeurs mettant en lumière l'association dans des réseaux d'Alumni, notamment HEC ;
- Décembre : adhésion et participation aux Commissions Inter-Associatives de France Bénévolat, affirmant notre positionnement comme acteur engagé du secteur et nourrissant notre réflexion par le partage de bonnes pratiques ;
- Renouvellement des « Happy Meetings », temps conviviaux dédiés aux échanges et à la découverte de l'association (photo ci-contre)

À travers ces actions, Don en Confiance consolide les fondations d'un parcours bénévole structuré, exigeant et accueillant, au service d'un engagement durable.



# Un grand merci à tous nos bénévoles !

## LA COMMISSION D'AGRÈMENT



Éric de BODARD



Arnaud CHASTEL



Claire CREUZOT



William DI CICCIO



Brigitte DURAND



Pascal DURAND-BARTHEZ



Jean-Pierre DUTERTRE



Éric ELGHOZI  
Vice-président



Jacques ETHEVENIN



Philippe LÉVÈQUE



JOËLLE MEKIES



Geneviève YAVCHITZ  
Présidente

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU CONTRÔLE



Manuela BELORGEY



Thierry BADEL



Jean-Philippe BERNARD



Corinne FORGUES



Rémy GAVARD-SUAIRE



François GAYRAL  
Co-animateur contrôle



Didier HENRIOT



Jean-François LEMOUX



Patrick POLCHI



Rémi RACLET  
Co-animateur contrôle



Marcel WELFRINGER

## LES EXPERTS BÉNÉVOLES



Jean-Paul BOUQUIN



Sophie DE COMBLES DE NAYVES  
Présidente de l'Instance de recours



Jean-Louis GAUGIRAN



Jean Pierre JOCHUM  
Membre de l'instance de recours



Marie MENANT  
En charge du recrutement des bénévoles



Pascale PEDELUCH POLCHI  
Référente sourcing et intégration des bénévoles



Antoine POZZO DI BORGIO  
Membre de l'instance recours



Alexis VENDEVIVÈRE



## LES CONTRÔLEURS



### UNE VEILLE JURIDIQUE AU SERVICE DES BÉNÉVOLES

Animée par quatre bénévoles experts, la cellule juridique poursuit sa mission de veille et de partage des évolutions réglementaires utiles au réseau. À travers une lettre trimestrielle claire et accessible, elle décrypte l'actualité juridique et en restitue les points essentiels. Son objectif : offrir aux bénévoles des repères pour mieux appréhender les enjeux juridiques auxquels peuvent être confrontées les organisations d'intérêt général. Jean-Paul Bouquin, Catherine Amiel, Jean-Louis Gaugiran et Pascal Durand Barthez

## Anticiper les évolutions, renforcer les compétences

Fidèle à sa capacité d'adaptation face aux évolutions du secteur, Don en Confiance a engagé les travaux de conception d'une **plateforme d'e-learning** destinée à accompagner les organisations reconnues et les bénévoles dans le développement de leurs compétences : l'Académie Don en Confiance.

Dans un contexte marqué par l'évolution des profils bénévoles — dispersion géographique sur l'ensemble du territoire, disponibilité plus fluctuante, attentes accrues en matière de réactivité et de souplesse — cet outil constitue une réponse structurante. Il permet un accès aux contenus à tout moment, selon des parcours pédagogiques organisés et directement articulés aux exigences du référentiel déontologique.

Les organisations reconnues ont également exprimé un besoin croissant d'accompagnement. Confrontées à des calendriers contraints tout en souhaitant approfondir les sujets liés à la gouvernance, à la gestion et à la communication, elles trouveront dans la plateforme un cadre facilitant l'appropriation et la mise en œuvre des repères déontologiques.

### SE SAISIR COLLECTIVEMENT DES ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Résolument tourné vers l'avenir, Don en Confiance a également investi en 2025 le champ de l'intelligence artificielle. Une première séquence, « L'IA à hauteur d'humain : repères pour le monde associatif », d'une durée de plus de deux heures, a réuni bénévoles et organisations membres autour d'un objectif commun : partager des clés de compréhension et poser des bases communes.

Ce travail a été approfondi par une formation dédiée aux bénévoles, « L'IA pour les missions de contrôle : s'approprier l'IA et réfléchir à son usage éthique dans

les OSBL », organisée en partenariat avec France générosités. Cette démarche visait à comprendre et approfondir la connaissance de ces nouveaux outils dans le respect des exigences éthiques et dans le cadre de la mission bénévole Don en Confiance.

La mobilisation du réseau témoigne de l'intérêt suscité : 60 % des bénévoles de Don en Confiance ont participé à ces temps d'échange et de formation.

En 2026, cette dynamique se poursuit. Don en Confiance continue d'explorer les impacts et les usages de l'intelligence artificielle, avec la volonté constante d'anticiper, d'accompagner et de sécuriser les évolutions du secteur.

### LES TEAMS VIE ASSOCIATIVE (TVA)

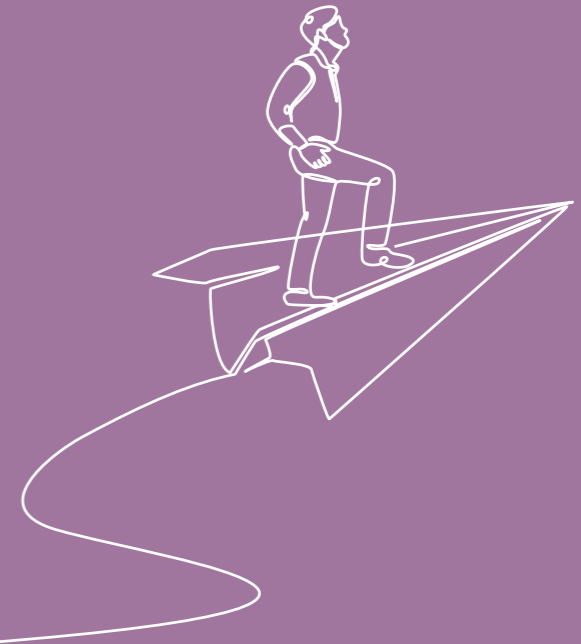
Lancées début janvier 2025, les Teams Vie Associative, constituent un nouveau rendez-vous mensuel permettant aux bénévoles de se retrouver chaque premier mardi du mois. Ces rencontres offrent un espace d'échange pour partager les actualités de Don en Confiance (événements, projets), permettre à chacun d'aborder des questions liées à ses missions ou encore échanger autour de la vie associative. Elles contribuent ainsi à renforcer les liens entre les bénévoles et à favoriser la circulation des informations au sein du réseau.

En 2025, **12 sessions** ont été organisées. Elles ont réuni à chaque édition **près de 40 % du réseau bénévole**, en direct ou en différé.





# Piloter en transparence



# À propos de la gouvernance de Don en Confiance

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Elle est l'organe souverain habilité à prendre les décisions majeures concernant la mission, l'organisation et le fonctionnement de Don en Confiance. Elle réunit tous les membres de l'association, tant personnes physiques que morales, chacun détenant une voix. Le 5 juin 2025, une Assemblée générale ordinaire s'est tenue au sein de nos nouveaux locaux au WikiVillage. 50 organisations membres (sur 99) et sept personnalités qualifiées (sur 8) étaient présentes ou représentées ; une quarantaine de bénévoles y a également participé. Toutes les résolutions du jour ont été adoptées.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : COMPOSITION STATUTAIRE

Pour rappel, l'article 5 des statuts stipule que : « L'association est administrée par un Conseil composé d'un nombre impair de 11 à 17 membres répartis dans deux collèges représentant les deux catégories de membres :

- le collège des personnalités qualifiées, constituant la moitié plus un des administrateurs,
- le collège des organisations reconnues.

Les membres du Conseil sont élus dans les deux catégories de membres dont se compose cette Assemblée au scrutin secret, en principe pour 3 ans, par l'ensemble des membres de l'Assemblée générale, au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour, contre et abstentions) et, au second tour à la majorité simple représentant au moins le quart des suffrages exprimés. Les personnalités qualifiées sont élues en premier et le nombre de sièges d'administrateurs attribués à des organisations labellisées est ajusté en conséquence. ».

Au 31 décembre 2025, l'association Don en Confiance compte 106 membres : 98 organisations reconnues Don en Confiance et 8 personnalités qualifiées. Elle est administrée par un Conseil d'administration de 15 membres élus par l'Assemblée générale. Ce Conseil comporte statutairement une majorité de personnalités qualifiées, qui n'exercent pas de fonctions à responsabilités dans les organisations membres, dont le président et le vice-président. Par délégation

du Conseil, les décisions d'octroi ou de renouvellement de la reconnaissance Don en Confiance sont prises par une commission d'experts indépendants : la Commission d'agrément. Les contrôleurs désignés auprès des organisations reconnues Don en Confiance sont également indépendants de toute attache avec elles.

## MOUVEMENTS INTERVENUS EN 2025 – ÉLECTIONS AG 2025

L'Assemblée générale du 5 juin 2025 a procédé au renouvellement du mandat de deux administratrices au titre des personnalités qualifiées : **Anne Fretel**, professeure d'université, et **Florence Raineix**, engagée de longue date dans l'économie sociale et solidaire, ont été reconduites pour un mandat de trois ans.

Du côté du collège des organisations membres, plusieurs structures ont été élues ou renouvelées au Conseil d'administration : **Amnesty International, la Fondation Hôpital Foch, la Fondation pour la Recherche Médicale et la SPA.**

## COMPOSITION DU BUREAU

Le bureau, élu par le conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale, est constitué de Patrick Jozon, personnalité qualifiée (Président), Florence Raineix, personnalité qualifiée (vice-présidente), Léo Tolub, Amnesty International (trésorier), et Laurent Cayssials, Fondation Hôpital Foch (secrétaire général). Le bureau accompagne le président et la directrice générale dans le suivi des questions d'actualité et veille à la bonne gestion administrative et financière de l'association.



## LES TROIS COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rôle de ces comités est d'assister le Conseil d'administration dans la réalisation de ses missions en préparant et étudiant les décisions qui lui sont ensuite soumises.



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Réunions du Conseil d'administration

En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois pour une durée moyenne de 3 heures, en visioconférence ou en présentiel.

Le Conseil d'administration a pris acte de toutes les décisions de la Commission d'agrément. Il a également traité de nombreux autres sujets liés, notamment, à l'élaboration du plan stratégique, aux règles de déontologie, à l'examen de nouvelles candidatures, à l'environnement du secteur associatif, à l'évolution des modalités de contrôle, à la notoriété et à la communication de Don en Confiance et à sa gestion en général.

Sur l'ensemble des réunions, le taux de présence est de 74 %, stable par rapport à l'année précédente, avec 83 % des membres présents ou représentés au global sur l'année.

Le bon fonctionnement des instances est assuré par la directrice générale.



Mathilde BERTOT  
Ligue Nationale contre  
le cancer



Bertrand BRASSENS  
personnalité qualifiée



Christian BROSSARD  
Société Protectrice  
des Animaux



Laurent CAYSSIALS  
Fondation HÔPITAL FOCH



Philippe FAVROT  
Société de Saint-Vincent  
de Paul



Anne FRETTEL  
personnalité qualifiée



Patrick JOZON  
président,  
personnalité qualifiée



Jean LASSIGNARDIE  
personnalité qualifiée



Philippe PEUCH-LÉSTRADE  
personnalité  
qualifiée



Benjamin PRUVOST  
Fondation pour la  
Recherche Médicale  
puis Maxime MOLINA  
pour 2025



Florence RAINEIX  
vice-présidente,  
personnalité  
qualifiée



Ophra REBIÈRE  
personnalité qualifiée



Thierry ROBERT  
Secours Populaire



Léo TOLUB  
Amnesty  
International



Nathalie VARAGNAT  
personnalité qualifiée

## LES AUTRES ORGANES

### L'INSTANCE DE RECOURS

Depuis 2010, l'Instance de recours permet à une organisation reconnue Don en Confiance de contester une décision de non-renouvellement prise par la Commission d'agrément. Elle est présidée par Sophie de Combles de Nayves, magistrat, et composée de deux personnalités extérieures, Jean-Pierre Jochum et Antoine Pozzo di Borgo, de Bertrand Brassens, en tant qu'administrateur personnalité qualifiée, et de Benjamin Pruvost, au titre d'administrateur représentant les organisations reconnues Don en Confiance. L'Instance de recours n'a pas été saisie en 2025. Néanmoins, elle s'est réunie afin de se tenir informée des sujets récurrents traités par la Commission d'agrément et de l'actualité de Don en Confiance, et ses membres participent régulièrement aux événements qui rythment notre vie associative.

### LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est constitué du président, de la directrice générale, de la présidente de la Commission d'agrément, de l'animateur contrôle, de la directrice de l'excellence opérationnelle, de la responsable communication, de la responsable de projets, de la responsable des relations écosystème et de la responsable des ressources humaines bénévoles. Il se réunit tous les mois, en formats plénier et opérationnel, et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des activités de Don en Confiance et de la programmation de ses travaux.

## L'ÉQUIPE SALARIÉE DE DON EN CONFIANCE



- 1 - Ephrem KOUADIO : Alternant chargé de communication
- 2 - Jade LOUCIF : Responsable relations écosystème
- 3 - Charlotte CADART : Chef de projet
- 4 - Rachel GUEZ : Directrice générale
- 5 - Anne-Lise DUDRAGNE : Responsable projets
- 6 - Naoïelle BENHAMADI : Responsable communication
- 7 - Marie MISPELTER : Directrice de l'excellence opérationnelle
- 8 - Nadia BENSELEM : Assistante contrôle

# Modèle socio-économique et synthèse des comptes 2025

## NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

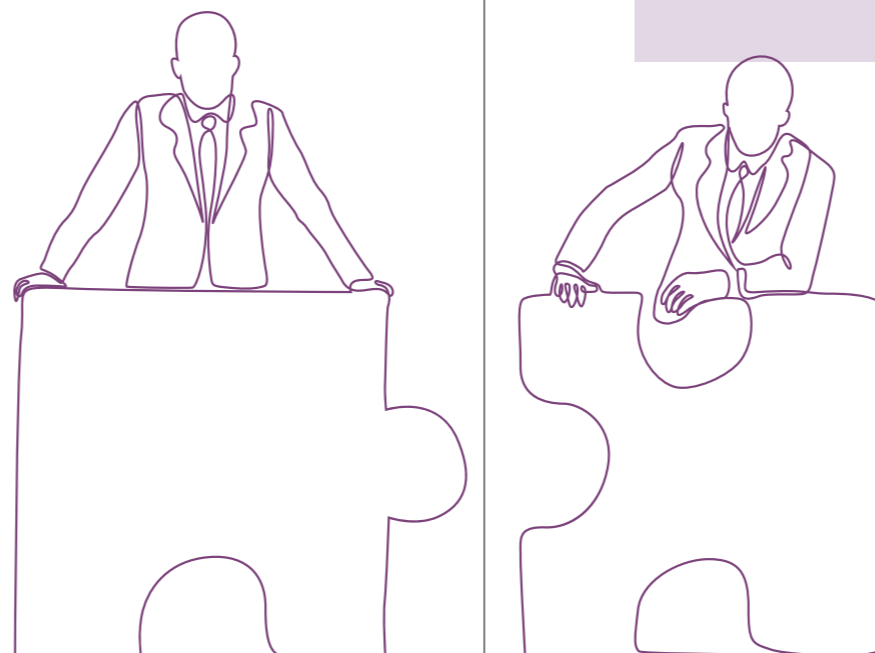
Le modèle socio-économique de Don en Confiance repose sur le bénévolat de compétences, les bénévoles exerçant ou ayant exercé des fonctions de cadres supérieurs ou de dirigeants tous secteurs confondus. Ils prennent en charge la majeure partie de l'activité opérationnelle : du contrôle continu à l'accompagnement, en passant par la reconnaissance Don en Confiance. Les bénévoles interviennent aussi en tant qu'experts sur des points précis lorsque cela est nécessaire. Au total, nos bénévoles ont contribué à hauteur de près de 3200 journées à faire de Don en Confiance la marque de référence pour les associations et fondations faisant appel aux dons, pour 131 bénévoles dans l'année (vs 129 fin 2024), un engagement qui se renforce chaque année.

La valorisation du bénévolat atteint 2,34 millions d'euros soit 5 % de plus qu'en 2024. La valorisation du temps passé bénévole représente près de 72 % du total de nos ressources, ce qui garantit l'indépendance de notre processus.

Dès lors qu'elle est reconnue Don en Confiance, une organisation en devient membre. Ainsi, l'essentiel des ressources financières provient des cotisations versées par les organisations reconnues. En 2025, elles représentent 83 % des ressources financières, sachant qu'elles sont calculées en fonction du montant des fonds privés recueillis provenant de la générosité du public, et non de la complexité de l'organisation, ni du temps passé pour mener à bien le processus pour l'agréer.

L'engagement du ministère de l'Éducation nationale, traduit l'importance de la mission que mène le Don en Confiance pour l'intérêt collectif. Cependant, comme une grande part des acteurs associatifs, nous faisons le constat de la baisse de ce soutien public (-23,5 %) portant les subventions publiques à 7,5 % des ressources financières de l'association (vs 10 % en 2024), et ce bien que la subvention perçue au titre de la formation des bénévoles ait été stable en 2025, protégée par le cadre de la convention

pluriannuelle qui prend fin cette même année. Les aides des grands partenaires privés atteignent 3,3 % (vs 4 % en 2024) des ressources financières, avec le soutien financier annuellement accordé par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et celui du Crédit Mutuel, revu à la baisse.



## Le mot du trésorier



**L'année 2025 aura été une année de choix. Don en Confiance a mobilisé ses marges de manœuvre financières pour accompagner une phase de développement et de structuration nécessaire. Le résultat de l'exercice s'inscrit dans cette trajectoire volontaire et maîtrisée.**

Le modèle économique de l'association demeure solide. Il repose principalement sur l'engagement des organisations reconnues Don en Confiance, qui constitue un socle stable par rapport à 2024. Cette base permet d'agir avec responsabilité, en cohérence avec les orientations définies par

l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

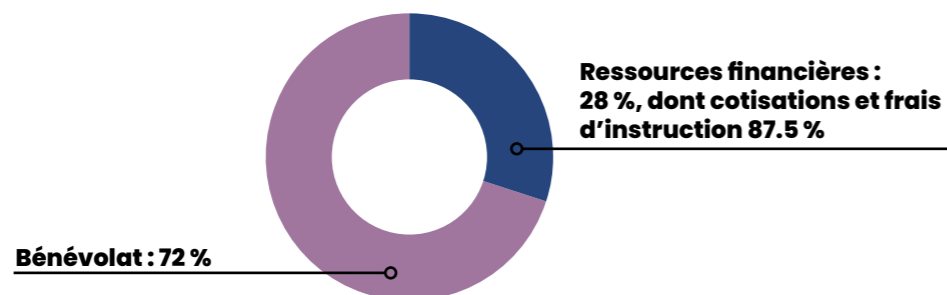
Les moyens engagés au cours de l'année ont permis de renforcer la capacité d'action de Don en Confiance et de préparer les prochaines étapes de son développement, dans un contexte où les attentes des donateurs sont toujours plus fortes.

Je souhaite enfin saluer l'engagement des bénévoles et des salariés. Leur expertise, leur implication et leur sens des responsabilités sont des éléments déterminants de la crédibilité et de la solidité de Don en Confiance. Leur travail collectif permet à l'association de porter ses missions avec exigence et continuité. Don en Confiance aborde la suite avec des équilibres financiers maîtrisés et une trajectoire claire, fidèle à ses engagements.

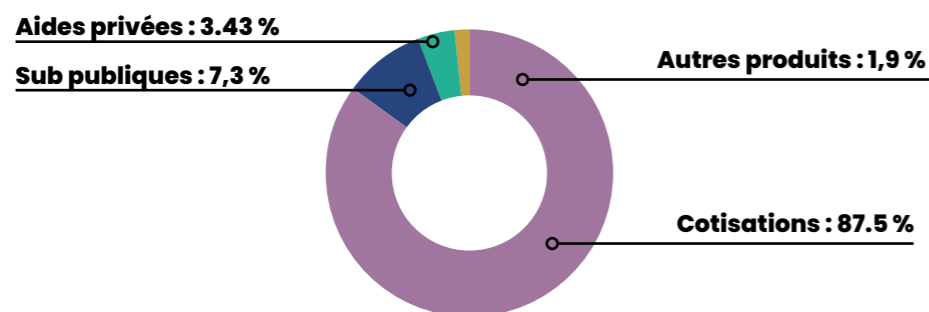
**Léo TOLUB**  
Amnesty International

# Nos ressources

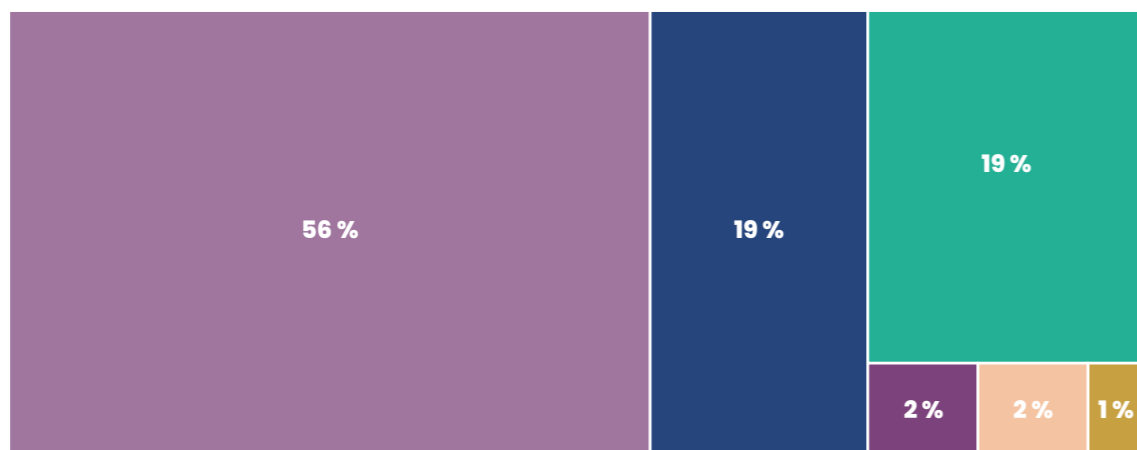
## NOS RESSOURCES



## DÉTAIL DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2025



## VENTILATION DES CHARGES



- Charges de personnel : 56 %
- Services extérieurs : 19 %
- Autres services extérieurs : 19 %
- Impôts et taxes : 2 %
- Dotation amortissements/provisions : 2 %
- Achats : 1 %

## LES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2025 DANS LES COMPTES

L'exercice 2025 se caractérise par une capacité d'adaptation et de mobilisation rapide des ressources, permettant de soutenir une montée en charge de projets structurants malgré un contexte de sous-effectif.

Il marque le début d'une phase d'accélération, avec des dépenses orientées vers le développement et le renforcement des capacités opérationnelles de l'association.

Dans ce contexte, la situation financière demeure solide : aucun enjeu de soutenabilité à court terme n'est identifié. La transformation opérationnelle engagée se traduit néanmoins par un résultat en retrait, cohérent avec les objectifs de développement poursuivis.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 902 k€, en légère baisse par rapport à 2024 (913 k€). Les cotisations, qui constituent la principale ressource de l'association, atteignent 792,6 k€, en progression par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique notamment par la hausse de la collecte des organisations membres en 2023,

ainsi que par la facturation de six instructions en 2025. À l'inverse, les subventions s'établissent à 97,5 k€, en recul de 30 k€ par rapport à 2024. Cette évolution rappelle la dépendance partielle de l'association à des financements externes, plus volatils que les cotisations. Dans leur ensemble, les produits restent stables et assurent une bonne visibilité financière, tout en mettant en évidence un enjeu de diversification à moyen terme.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 941,5 k€, en hausse de 94,7 k€ par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le recours accru à des prestations externes, des honoraires, ainsi que par des dépenses liées à la structuration et au développement de l'activité. La masse salariale atteint 530 k€, en hausse par rapport à 2024, tout en restant inférieure à son niveau de 2021 (562 k€). Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'équipe incomplète sur une partie de l'année, partiellement compensée par le recours à des ressources externes. La hausse des charges observée reflète ainsi un effet de mix entre ressources internes et externes, et non une dérive structurelle.

## LA POLITIQUE DE RÉSERVE

La politique de réserve de Don en Confiance doit lui permettre d'assurer la continuité de son fonctionnement en préservant son indépendance, avec la capacité de poursuivre son activité dans le cas d'une diminution conjoncturelle des cotisations. Pour répondre à cet objectif, les réserves doivent permettre de faire face à six à neuf mois de fonctionnement et ne doivent pas dépasser un an de budget.

Au 31 décembre 2025, Don en Confiance a des fonds associatifs qui s'élèvent à 802 223 € ce qui représente 84% des charges 2025, soit 10,2 mois d'exercice. Ces réserves s'expliquent par un temps de préparation avant lancement de projets structurants, après avoir constitué la nouvelle équipe. En effet, 2025 marque le début d'une phase

d'accélération et à la fin de l'exercice, Don en Confiance conserve une marge de manœuvre après des années excédentaires pour parfaire sa structuration, faire plus pour les organisations membres, renforcer sa notoriété et engager des projets décisifs pour les années suivantes.

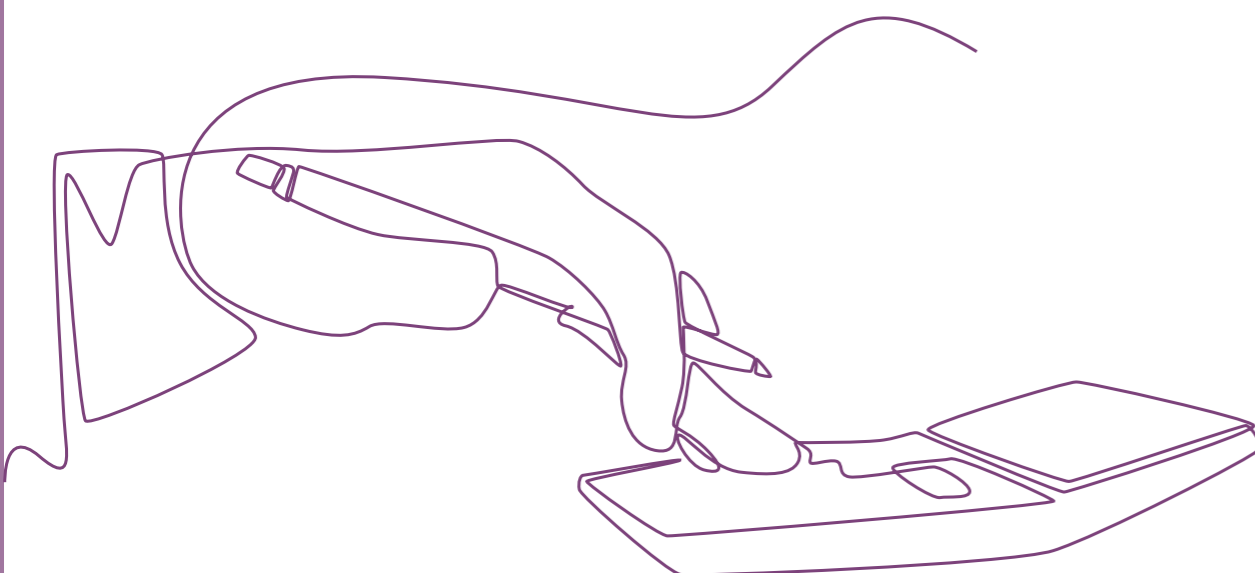
# Les résultats financiers 2025

## BILAN SIMPLIFIÉ 2025

ACTIF	2025	2024
Actif immobilisé net	55 279	44 352
Actif circulant net	964 264	1 024 503
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 019 544</b>	<b>1 068 855</b>

PASSIF	2025	2024
Fonds propres	802 223	827 304
Total provisions risques et charges	50 996	43 324
Total dettes	166 324	198 226
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF</b>	<b>1 019 544</b>	<b>1 068 855</b>



## LE CR SIMPLIFIÉ 2025

Produits (en euros)	2025 Réel	2024 Réel	2023 Réel
COTISATIONS	<b>792 639</b>	<b>767 390</b>	<b>737 095</b>
FRAIS D'INSTRUCTIONS	<b>12 000</b>	<b>4 000</b>	<b>0</b>
SUBVENTIONS PUBLIQUES	<b>67 550</b>	<b>87 550</b>	<b>92 883</b>
AIDES PRIVÉES	<b>30 000</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Autres produits	<b>8</b>	<b>162</b>	<b>296</b>
Reprise sur amortissements et provisions	<b>203</b>	<b>6312</b>	<b>10 466</b>
Utilisations fond dédiés	<b>0</b>	<b>8 000</b>	<b>10628</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 628</b>
PRODUITS FINANCIERS	<b>16 884</b>	<b>26 906</b>	<b>13 484</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>919 284</b>	<b>940 320</b>	<b>921 652</b>

Charges (en euros)	2025 Réel	2024 Réel	2023 Réel
<b>ACHATS</b>	<b>5 170</b>	<b>11 705</b>	<b>6 307</b>
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>183 603</b>	<b>161 883</b>	<b>160 828</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>183 939</b>	<b>162 719</b>	<b>150 298</b>
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>21 053</b>	<b>17 825</b>	<b>19 226</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>530 358</b>	<b>481 947</b>	<b>504 495</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>54</b>	<b>7 853</b>	<b>7 586</b>
Dotation amotissement / Provisions	20 189	6 241	19 866
Report en fonds dédiés			8 000
Charges exceptionnelles	0	85	-26 971
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>944 366</b>	<b>850 258</b>	<b>849 635</b>
<b>EXCÉDENTS / (DÉFICITS)</b>	<b>-25 081</b>	<b>90 062</b>	<b>72 017</b>



# Don en Confiance

VOTRE DON,  
NOTRE ENGAGEMENT

Wikivillage  
8 rue de Srebrenica  
75020 Paris

tél. 01 53 36 35 02

[www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)



Les grands partenaires de Don en Confiance

  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
Liberté

  
C/NCC  
COMPAGNIE  
NATIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

Crédit  Mutuel